

F 776-2

Canadiana

LE

# FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE

No 24

SOMMAIRE

JEAN RIVARD, (*Suite*).....A. Gérin-Lajoie.



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1863

1864

D

## CHAPITRE XVII

—  
JEAN RIVARD, MEMBRE DU PARLEMENT.

Nous ne dirons que peu de chose de la carrière parlementaire de Jean Rivard, afin d'arriver plus promptement à la conclusion de notre histoire.

Mais n'oublions pas, en commençant, une petite anecdote dont Jean Rivard me fit part confidentiellement lorsque nous fûmes devenus très-intimes.

Aussitôt après son élection comme représentant du peuple, l'imprimeur de la Reine lui avait adressé la *Gazette Officielle*. Ayant un jour aperçu en tête de ses colonnes, une proclamation du gouverneur-général enjoignant aux membres du conseil législatif et de l'assemblée législative de se rendre dans la capitale, à un certain jour fixé, laquelle proclamation se terminait par les mots pressants : *ce à quoi vous ne devez manquer* ;—il n'eut garde de désobéir à cet ordre impératif et se rendit de suite au siège du gouvernement. Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant, dès son arrivée, que la proclamation en question se publiait de quarante jours en quarante jours, et n'était qu'une affaire de forme ; que les

mots " ne manquez pas de venir" signifiaient tout simplement " ne manquez pas de rester chez vous ! " \* Il fut le premier à rire de sa mésaventure, et, en homme d'esprit qu'il était, prétexta qu'il venait à la ville pour affaires.

Sa visite toutefois ne lui fut pas inutile. Sa présence au siège du gouvernement ayant été bientôt connue des officiels, les ministres qui désiraient se le rendre favorable, l'invitèrent à dîner. Jean Rivard s'y rendit. On tenait à connaître ses opinions politiques et à constater s'il voterait pour le ministère ou pour l'opposition ; mais les plus perspicaces y perdirent leur latin. Jean Rivard se proposait bien de voter pour toute mesure qui aurait l'effet de rendre l'instruction populaire aussi générale et aussi relevée que possible, d'enconrager l'agriculture et la colonisation des terres incultes, et de favoriser l'industrie, c'est-à-dire le travail appliqué à la conversion des matières brutes en objets utiles de consommation. Mais là s'arrêtait son programme politique.

Les honorables hôtes de Jean Rivard ne niaient aucunement l'excellence de ses vues et se gardaient bien de le contredire, mais ce n'était pas ce qu'ils voulaient ; le plus petit grain d'esprit de parti eût mieux fait leur affaire. Faute d'autre assurance pour tant, il fallut se contenter de cela. On eut le soin de

---

\* On sait que le parlement n'est censé convoqué que lorsque les mots " pour la déptche des affaires" se trouvent à la fin de la proclamation. La formule de prorogation ordinaire qui somme les membres de se rendre au siège du gouvernement et se termine par les mots sacramentels : *ce à quoi vous ne devez manquer*, pourrait certainement être modifiée sans blesser la logique du langage.

s'enquérir s'il n'y avait pas dans sa localité quelque amélioration urgente à laquelle le gouvernement pourrait contribuer, et comme cela ne manquait pas, Jean Rivard fut bientôt informé qu'un chemin public, traversant une grande étendue de forêt et facilitant immensément les communications de cette partie du pays, allait être établi au beau milieu du comté de Bristol.

Trois mois plus tard, le parlement fut convoqué "pour la dépêche des affaires." Jean Rivard fut ponctuel à se rendre au siège du gouvernement, sûr cette fois de n'être pas mystifié.

La cérémonie de l'ouverture de la session, l'arrivée du représentant de Sa Majesté, au bruit des fanfares et du canon, traversant les avenues du palais législatif entre deux haies de soldats, et allant, escorté de ses aides-de-camp, s'asseoir dans l'enceinte du parlement sur un trône érigé pour cette occasion solennelle, tout cela était nouveau pour lui et devait naturellement exciter sa curiosité.

Dans l'intervalle des séances il parcourait les rues de la capitale, et mille choses nouvelles intéressaient son esprit singulièrement observateur et avide de connaissances.

Les premiers jours se passèrent ainsi sans trop d'ennui, et la vie du législateur ne lui semblait pas si aride après tout.

Mais il n'avait vu que le beau côté de la médaille.

Quand les débats sur l'adresse furent engagés et qu'il eût entendu les orateurs les plus éloquents des

deux côtés de la chambre, il commença à soupçonner que la politique était quelque chose d'un peu différent de ce qu'il avait cru jusqu'alors. L'honnête défricheur, en songeant dans sa retraite aux moyens d'assurer le bon gouvernement de la société, s'était imaginé que les assemblées législatives n'étaient autre chose que des réunions d'hommes éclairés, sincères, bien intentionnés, se concertant ensemble sur les mesures les plus propres à procurer le bien général. Le nom "d'élite de la nation," de "sagesse collective du pays" donné au corps des représentants lui avait fait croire à une sorte d'aréopage majestueux, inspirant le plus profond respect par la gravité de ses délibérations. Grand fut donc son étonnement en voyant les membres les plus importants abandonner tout-à-coup le sujet de la discussion pour s'attaquer réciproquement et porter les uns contre les autres les accusations les plus outrageantes. C'était un feu roulant de personnalités, un concert d'incriminations et de récriminations de toutes sortes. Il ne fut pas longtemps avant de se dire à part lui : que diable suis-je venu faire en ce guêpier? Mais ce fut bien pis lorsqu'il fut question de voter. Jean Rivard avait cru qu'il lui serait permis de considérer attentivement et impartialement chaque proposition soumise à la chambre et de voter pour ou contre, au meilleur de son jugement : c'est ce qu'il s'était proposé de faire et ce qu'il avait promis à ses électeurs. Mais il avait compté sans l'esprit de parti. Au moment de

voter, ses voisins lui demandèrent brusquement : êtes-vous pour le ministère ou pour l'opposition ? Il eut beau proclamer qu'il était indépendant, on ne l'écouta pas ; cette classe de membres n'existait pas, lui disait-on. On alla même jusqu'à insinuer que son but, en se disant indépendant, était de tirer meilleur parti de son vote.

Ces insinuations malicieuses révoltaient l'honneur de notre représentant.

Mais nous sommes donc à la guerre, s'écria-t-il un jour ?

— Précisément, lui répondit-on : les deux partis politiques dont se compose la chambre sont deux petites armées rangées en bataille. C'est entre elles une guerre à mort. Chaque membre doit opter entre l'un ou l'autre drapeau, sous peine d'être mitraillé par les deux partis à la fois.

— Mais c'est affreux ! Les membres sont donc supposés n'avoir pas de conscience ?

— Eh ! qu'y a-t-il de si affreux ? N'est-ce pas le système suivi en Angleterre, aux États-Unis et dans tous les pays soumis au régime constitutionnel ?

Jean Rivard était sans cesse obsédé par les sous-chefs des deux partis, et son embarras allait croissant. Il lui prit bientôt une velléité de remettre son mandat, les devoirs de la vie publique lui paraissant incompatibles avec son caractère et ses principes.

Un jour que la chambre était en vacance, Jean Rivard s'étant trouvé seul avec un ancien membre,

dont les sentiments et la conduite lui inspiraient un profond respect, se hasarda à lui faire part de ses scrupules et de ses anxiétés.

“ Je ne suis pas surpris de votre embarras, lui répondit celui-ci, j’ai éprouvé les mêmes répugnances lors de ma première entrée en chambre, il y a huit ans ; j’en étais presque au désespoir, lorsqu’il me prit fantaisie d’étudier cette question si délicate de l’indépendance d’un membre ; je parcourus à cet effet un bon nombre d’ouvrages politiques anglais et français, et, à ma grande surprise, presque tous condamnaient les idées que j’avais nourries jusque là. Je vous citerai quelques-uns de ces auteurs, si vous voulez passer avec moi à la bibliothèque ? ”

Jean Rivard le suivit volontiers.

“ Voyons d’abord, continua son vieux cicerone politique, voyons un publiciste d’origine allemande, \* dans un ouvrage récent sur la morale politique :

“ Un bon citoyen doit-il s’attacher à un parti et  
 “ agir avec ce parti ? Et s’il est partisan, jusqu’à  
 “ quel point doit-il l’être ? Quand doit-il abandonner  
 “ son parti ?

.....  
 “ Nous avons déjà parlé de l’obligation qu’il y a  
 “ de voter, pour tous ceux qui ont droit de vote. L’o-  
 “ bligation de s’attacher à un parti n’est pas aussi  
 “ générale, mais dans les luttes importantes, elle ne  
 “ doit souffrir que peu d’exceptions. Un homme  
 “ peut être occupé de choses tout-à-fait en dehors de

---

\* Francis Lieber, *Political Ethics*.

“ la politique, ou, ce qui arrive souvent, il peut se  
“ nuire ou nuire à sa famille en embrassant un parti.  
“ Mais, je le répète, ces cas sont exceptionnels, et je  
“ crois qu'on peut établir comme règle générale  
“ qu'un citoyen doit, dans les temps de crises poli-  
“ tiques, s'attacher à un parti ou à un autre, s'il  
“ existe quelque parti qu'il peut suivre sans faire vio-  
“ lence à sa conscience, ou s'il n'a aucune raison  
“ majeure d'en agir autrement.....”

Plus loin, il ajoute :

“ Si nous entendons par neutres ou indépendants  
“ ces citoyens qui ne s'attachent à aucun parti, et ne  
“ se considèrent en aucune manière liés à voter avec  
“ ce parti sur toutes ces questions qui ne sont pas  
“ très-importantes par elles-mêmes mais ne le de-  
“ viennent que parce qu'elles sont des questions de  
“ parti, et qui se considèrent parfaitement libres de  
“ voter pour qui ils jugent à propos, cette classe de  
“ citoyens peut être considérée comme très-utile, et  
“ peut contribuer à préserver le pays d'une agitation  
“ inopportune et des secousses de l'esprit de parti.  
“ Mais on doit se rappeler qu'il est absolument im-  
“ possible pour un individu d'avoir l'occasion ou la  
“ force d'esprit nécessaire pour juger sainement  
“ et sûrement de toutes les questions qui se pré-  
“ sentent. Ceux qui se disent indépendants sont  
“ assez souvent le jouet de leur propre vanité, sans  
“ cela ils ne refuseraient pas de faire taire leur opi-  
“ nion devant celle de toute une aggrégation d'êtres  
“ intelligents comme eux.....”

Mais je ne veux pas citer plus longuement cet auteur qui donne beaucoup de développement à sa pensée : vous le lirez vous-même à tête reposée.

Citons maintenant un auteur anglais, le premier qui nous tombe sous la main. Vous savez que les Anglais s'entendent passablement en politique :

“ Quels sont les obstacles que rencontre un représentant à son entrée dans la chambre ? Il faut d'abord qu'il fasse choix d'un parti. S'il veut conserver son caractère de membre indépendant, il doit voir à ce que sa position, ses talents, sa renommée ne le rendent pas ridicule ; et alors il restera toujours dans une sorte d'isolement. Son existence officielle sera ignorée. Les droits, les pouvoirs, les opinions de ses constituants et du public qu'il a été chargé de faire connaître, ne seront pas représentés, grâce à l'insignifiance à laquelle le réduira son isolement. Mais s'il agit avec un parti, son vote, de même que la volonté et les désirs de ses constituants et du public, exerceront une immense influence sur la décision des affaires.” \*

Voyons maintenant un Français. Prenons Droz, dans ses *Applications de la Morale à la Politique*, ouvrage, soit dit en passant, dans lequel les jeunes gens trouveront d'excellentes recommandations.

“ C'est une question délicate sur laquelle diffèrent des esprits éclairés que celle de savoir si dans les tempêtes publiques on peut marcher d'un pas ferme entre tous les partis, ou s'il est permis de s'atta-

---

\* Moseley, *Political Elements of Modern Legislation*.

“ cher à l'un d'eux. Il y a des arguments plausibles  
 “ en faveur de cette dernière opinion ; voici ceux qui  
 “ m'ont le plus frappé :

“ Ce n'est pas un bien absolu, c'est un bien relatif  
 “ qu'il s'agit de procurer à la société. Par consé-  
 “ quent si le malheur des temps veut que les partis  
 “ aient seuls de l'influence, il faut s'unir à celui  
 “ dont les vues se rapprochent le plus ou s'éloignent  
 “ le moins de la justice et de la vérité.

“ On perd de sa liberté en suivant la bannière d'un  
 “ parti, mais on ajoute à ses forces celles d'un grand  
 “ nombre d'hommes ; on est vanté par eux, on est  
 “ élevé aux emplois dont ils disposent, et l'on  
 “ acquiert ainsi de puissants moyens pour exécuter  
 “ des entreprises difficiles. Si l'on s'obstine au con-  
 “ traire à garder son indépendance, réduit à ses  
 “ propres forces, attaqué, dénigré par les divers partis  
 “ qui tous ont à se plaindre de ce qu'on refuse de les  
 “ servir, uni d'intentions avec des gens estimables,  
 “ mais dont la plupart vivent isolés et sans crédit, on  
 “ ne peut exercer une grande influence, à moins que  
 “ des avantages bien rares ne viennent suppléer à  
 “ tout ce qui manque évidemment dans une telle si-  
 “ tuation..... ..

..... ..

“ Enfin, on peut servir un parti et jouer un rôle  
 “ honorable. Si, plein de franchise, de loyauté, de  
 “ courage, on tente d'éclairer, de modérer ceux aux-  
 “ quels on s'allie, on leur épargne des fautes, on pré-  
 “ serve leurs adversaires de grandes calamités ; et

“ toujours les hommes généreux d'un parti obtinrent  
 “ l'estime du parti contraire.....”

Vous voyez, ajouta-t-il en fermant le livre, qu'on peut trouver d'excellentes raisons pour renoncer de temps à autre à ses propres opinions. La politique n'est de fait qu'un système de concessions réciproques entre les individus. Sans cela, point de gouvernement possible.

—Le dernier auteur que vous avez cité ne m'est pas tout-à-fait étranger, répondit Jean Rivard ; c'est même un de ceux que je relis le plus souvent. En lisant un peu plus loin, vous verriez qu'il regrette que les avantages si nombreux dont il vient de parler ne puissent se concilier avec le pur amour de la justice et de la vérité. “ Embrasser un parti, dit-il, prendre l'engagement ou “ formel ou tacite de servir ses projets, de combattre “ ses adversaires, de pallier ses fautes, d'excuser ses “ erreurs, c'est s'engager à soutenir d'autres intérêts “ que l'intérêt public.....” Ce qu'il regrette encore plus, c'est qu'il n'y ait généralement que deux partis extrêmes dans un état..... Mais même en admettant comme juste et vrai tout ce que vous avez cité, je vous avoue que je suis encore loin d'être entièrement convaincu. Le rôle que jouent des partisans qui ne peuvent exercer aucune influence sur les déterminations de leurs chefs n'en est pas moins, à mes yeux, un rôle humiliant. Dans l'exercice de la force brutale, à la guerre, par exemple, je conçois cette abnégation de la part du soldat ; elle n'a rien que de rationnel. Mais lorsqu'il s'agit de choses

qui dépendent de l'exercice de l'intelligence, de choses sur lesquelles nous possédons tous plus ou moins de connaissances, cette abnégation me semble injuste, illogique. Si j'étais de taille à imposer mes opinions, peut-être ce système me plairait-il. De fait, il n'y a que les chefs de partis qui puissent se dire libres, avec cet étrange système de gouvernement."

Jean Rivard s'obstina donc à demeurer indépendant, à la peine d'essuyer les importunités et même les insultes des exaltés des deux partis. Il soutenait les prétentions de l'opposition, lorsqu'elles lui semblaient justes, de même qu'il appuyait toute mesure du gouvernement qui lui paraissait nécessaire.

Cette conduite dégoûta bientôt les deux partis dont se composait la chambre, qui ne pouvaient en aucune occasion se reposer sur son vote.

C'est un impraticable, disait l'un.

Il veut faire de la politique sentimentale, disait l'autre. J'ai pensé comme cela autrefois, mais je suis bien revenu de mes idées.

C'est un niais, disait un troisième, il ne connaît rien, il ne comprend rien, il en est encore à l'abécé de la politique.

Je trouve qu'il a raison, dit un jour un membre anglais, devant lequel on parlait de Jean Rivard. Puisqu'il n'a rien dépensé pour se faire élire, il doit voter suivant sa conscience et dans l'intérêt public. Pour moi qui ai acheté les votes de mes électeurs, c'est bien différent; je suis libre de voter comme bon me

semble, et il est juste que je me rembourse de mes frais, si j'en trouve l'occasion.

Quant à moi, dit un cinquième qui se trouvait là, je ne donnerais pas quatre sous pour un membre consciencieux. A quoi peut-il servir? Il est bien prêt, dit-il, à voter avec vous chaque fois que vous avez raison : un grand mérite ! C'est quand un parti a tort qu'il a besoin d'être soutenu ; c'est là qu'il reconnaît ses véritables amis.

Peu à peu on finit par se défier de Jean Rivard, et plusieurs *caucus* ministériels et oppositionnistes eurent lieu sans qu'il y fût invité. Il s'en consola facilement, bien décidé qu'il était de se retirer de la vie politique à la première occasion qui s'offrirait.

Ce qui l'alarmait davantage, c'était la crainte de devenir sceptique en politique. Il lui semblait déjà subir une espèce de transformation. A force d'entendre ses collègues parler, sur le ton de l'incrédulité, de la morale et des vertus publiques, à force d'entendre crier que le désintéressement n'était qu'un vain mot, que l'honnêteté, l'intégrité, l'honneur n'existaient que dans les romans, que chacun travaillait pour soi, et que l'égoïsme régnait en maître dans le monde, il en était venu à craindre un bouleversement dans ses idées. Lui qui toute sa vie s'était vu entouré d'honnêtes gens, comment pouvait-il croire à une corruption générale? Comment pouvait-il prétendre que la société ne fût, comme on le répétait d'après certains philosophes pessimistes, que l'ex-

ploitation de l'homme par l'homme? Si toutefois il se trompait, il préférerait garder ses illusions.

Plus d'une fois, Jean Rivard, attristé, découragé par tout ce qu'il voyait, se prit à regretter les misères de sa première vie de défricheur : il eût voulu se revoir seul avec Pierre Gagnon, abattant les arbres de la forêt, ou reposant dans sa cabane sur son lit de feuillage. Au sein de la pauvreté et des privations de toutes sortes, il était alors bercé de doux rêves... il était plein d'espoir, et n'avait d'autre crainte que celle de perdre les bonnes grâces de sa Louise bien-aimée. C'était l'âge d'or de sa vie.

Quelques lettres que nous extrairons de sa correspondance avec sa femme et ses bons amis Doucet et Lacasse, principalement durant la première année de sa carrière parlementaire, achèveront de nous faire connaître les déboires qu'il éprouva, les combats qu'il eut à soutenir et les motifs qui plus tard amenèrent sa retraite.

## CHAPITRE XVIII

## EXTRAITS DES LETTRES DE JEAN RIVARD.

*A Louise.*

“ Ma chère Louise,

“ Je me suis rendu sain et sauf au siège du gouvernement ; et tu seras probablement surprise quand je te dirai que je ne me suis pas trop ennuyé jusqu’aujourd’hui. La session est commencée ; c’est le gouverneur en personne qui est venu l’ouvrir, en prononçant un petit discours en anglais et en français. Il était escorté d’une vingtaine d’hommes en costume militaire. C’était une grande cérémonie. La salle où nous avons été convoqués pour entendre le discours était très-bien décorée ; le trône du gouverneur, les fauteuils, les tapis, les rideaux, les tableaux, les candélabres, tout était magnifique. Les galeries étaient encombrées de curieux, et surtout de curieuses. Il paraît que les dames se mêlent beaucoup de politique ici ; on m’assure que quelques-unes assistent régulièrement aux séances de la chambre. Comme il y a plusieurs vieux garçons parmi les membres, cela ne doit déplaire ni aux uns ni aux autres.

“ Nous avons reçu chacun un gros paquet de papier, plumes, encre, crayons, canif, ciseaux, etc. Il paraît qu'on nous en donnera encore pendant la session, si nous en avons besoin, et que nous en aurons comme cela à l'ouverture de chaque session. J'ai du papier pour toute ma vie, et si j'en reçois autant chaque année, je pourrai en fournir à nos enfants et à nos arrière-petits enfants.

“ J'ai bien failli me rendre ridicule en arrivant. Tu sais que le gouvernement nous donne une certaine somme pour payer nos frais de voyage. Comme j'avais dépensé beaucoup moins que cette somme, je voulus remettre la balance à notre trésorier. Heureusement qu'un vieux membre qui se trouvait là m'arrêta en me disant que j'allais être la risée de toute la chambre. Je me trouve ainsi avoir déjà gagné une assez jolie petite somme en voyageant.

“ Tu peux m'écrire tant que tu voudras sans t'occuper de payer le port. Je puis envoyer et recevoir tout ce que je voudrai par la poste, sans que ça me coûte un sou. Ce droit d'affranchir a bien son mauvais côté pourtant ; c'est que tous les gens de la ville voudraient nous faire envoyer leurs lettres. J'ai même un voisin qui reçoit de la campagne des paquets de lettres que ses électeurs désirent lui faire transmettre *franc de port*. Ça paraît l'embêter un peu, mais il n'ose refuser.

Tout à toi.

*A Octave Doucet.*

“ Mon cher ami,

“ Il n’y a que deux semaines que je suis parti de Rivardville, et il me semble qu’il y a un siècle. Combien je regrette nos soirées tranquilles où nous devisions ensemble agriculture et politique ! La politique, mon ami, est beaucoup plus amusante de loin que de près. Croirais-tu que nous en sommes depuis dix jours à discuter sur l’adresse ? Il y a déjà eu plus de cinquante discours, et plusieurs des meilleurs orateurs n’ont pas encore parlé. Je me suis amusé, pour passer le temps, à compter les idées émises par ces cinquante orateurs. D’après mes calculs, c’est à peine si chacun d’eux pourrait revendiquer la propriété d’une idée originale. La plupart ont répété, en variant un peu la forme, ce qu’avaient dit leurs devanciers. Je m’étais d’abord proposé de faire mon petit discours, moi aussi ; j’avais même mis sur le papier quelques notes à cet effet ; mais après avoir entendu cinq ou six des discoureurs, je vis qu’il ne me restait rien à dire. Je trouvais d’ailleurs que la chambre était assez ennuyée comme cela. Un de mes voisins qui, lui, n’hésite jamais lorsqu’il s’agit de faire un discours, au risque même de voir toute la salle se vider, me poussait à parler quand même. “ Il faut montrer à vos électeurs, me disait-il, que vous pouvez en faire autant que les autres.” Mes électeurs, lui répondis-je, savent bien ce que je puis faire ; je ne veux pas faire perdre le temps de

la chambre. Il paraît que nous dépensons de mille à quinze cents louis par jour, pour l'indemnité des membres des deux chambres, le traitement des employés, l'éclairage, etc. Je t'avouerai d'ailleurs, entre nous, que je ne suis pas trop fâché que les autres me volent mes idées, car je sens que je serais d'une timidité insurmontable. Imagine-toi que les galeries sont constamment encombrées de curieux et de curieuses, qui viennent là comme au théâtre pour rire et s'amuser. En outre, parmi les membres même, il y en a qui ne se gênent pas d'interrompre celui qui parle, s'il ne pense pas exactement comme eux ; ils lui poussent des pointes par-ci par-là qui le troublent et le déconcertent. C'est un dur métier que celui de membre d'une assemblée législative. Il faut être d'une trempe toute particulière. Je ne prétends pas qu'il faille des talents transcendants ; mais il faut beaucoup de hardiesse et une très-grande opinion de soi-même. Un de nos plus éloquents députés me disait l'autre jour : quand je parle, je m' imagine que je suis supérieur à tous ceux qui m'écoutent. C'est là, je crois, le meilleur moyen de se donner de l'aplomb ; mais cette faculté de se croire supérieur n'est pas accordée à tout le monde.

“ Il y a de drôles de corps parmi les membres. Les uns sont toujours fâchés, les autres rient sans cesse ; j'ai un deuxième voisin, à droite, qui ne parle jamais sérieusement ; il n'ouvre pas la bouche sans faire un calembour. Durant les séances il s'amuse à jeter des boulettes de papier à celui-ci, à celui-là ;

c'est un excellent garçon, d'ailleurs, dont les folies contribuent beaucoup à égayer les autres. Il y en a qui passent le temps à bâiller et semblent en peine de leur carcasse ; d'autres qui sont toujours affairés, qui travaillent sans cesse, prennent des notes, écrivent lettres sur lettres pour envoyer je ne sais où. Ils emploient à eux seuls tous les petits pages de la chambre.

“ Nous en avons plusieurs de ces enfants que nous appelons des pages, qui font nos commissions dans la chambre, vont porter nos lettres, vont nous chercher des livres, et sont attentifs à tout ce que nous voulons. A part de cela, nous avons des serviteurs en grand nombre ; nous en avons pour nous ouvrir la porte quand nous entrons, pour la fermer quand nous sortons, pour nous aider à nous *décapoter*, pour pendre nos chapeaux, etc. S'ils pouvaient nous exempter de marcher, ils le feraient de grand cœur ; je n'ai jamais vu tant de prévenance. Pour moi qui n'ai pas été accoutumé à ce genre de vie, je trouve ces égards un peu gênants. En outre, si je voulais m'exempter d'écrire, je n'aurais que la peine de le dire ; il y a des commis qui sont payés pour faire toutes nos écritures ; si je voulais, par exemple, me faire copier les livres de *poll* de mon comté, je n'aurais qu'à le demander : tout cela se ferait vite et correctement. Ce sont des jeunes gens d'éducation qui sont employés à cette besogne ; ils reçoivent un louis par jour. Je pense qu'ils gagnent bien leur argent. Mais tu n'as pas d'idée comme ces places sont recher-

chées ; les couloirs de la chambre sont toujours remplis de personnes qui désireraient avoir de l'emploi, soit comme écrivains, soit comme messagers. S'il y a une place à donner, trois ou quatre cents personnes s'offrent pour la remplir. Cela m'a fait penser à ce que m'écrivait Gustave Charmenil autrefois. Une grande partie de ces jeunes gens ont fait des études classiques. N'est-ce pas vraiment pénible qu'il y ait si peu de carrières pour la jeunesse instruite ? Ceux qui sortent des collèges aujourd'hui ne savent que faire ; toutes les professions sont encombrées. Quand je vois cela, je me rappelle les plans que nous faisions autrefois, lorsque nous discussions sur l'importance d'ouvrir la carrière agricole et celle de l'enseignement aux centaines de jeunes gens qui sortent chaque année des collèges. Il est bien certain que si les personnes proposées à l'éducation des enfants de nos campagnes pouvaient compter sur un salaire annuel à peu près égal à celui de nos messagers, nous aurions pour ces graves fonctions des hommes de premier talent : la carrière de l'enseignement deviendrait aussi recherchée que celle de l'avocasserie. Pour ce qui est de l'agriculture, si j'étais chef de la chambre et que j'eusse à faire le choix des surnuméraires, je donnerais la préférence aux jeunes gens instruits établis sur des terres nouvelles. Quelle belle affaire e'eût été pour moi, par exemple, quand je suis entré dans la forêt comme défricheur, si j'avais pu, pendant deux ou trois ans, gagner une soixantaine de louis par hiver ! Avec une aide pareille, un jeune

homme industriel pourrait, en quelques années, se créer un établissement et devenir indépendant. Ce serait une aide indirecte accordée à l'agriculture, et personne, il me semble, n'y trouverait à redire.

.....

*Au même.*

“ Après un débat de quinze jours, l'adresse a été enfin votée. Mais à peine cette besogne était-elle terminée que nous en avons entrepris une nouvelle. Il s'agit maintenant d'un vote de non-confiance ; voilà trois jours que la discussion est ouverte et je ne sais quand elle finira. Les orateurs répètent, à tour de rôle, ce qu'ils ont déjà dit dans le débat sur l'adresse ; pas une idée nouvelle n'est émise, pas un fait nouveau n'est constaté. On parle pour le plaisir de parler.

“ Je regrette quelquefois que les orateurs ne puissent pas parler tous à la fois : ce serait plus tôt fait, et le pays y gagnerait. Mais voici un autre plan auquel je songe quelquefois et qui me paraît un peu plus praticable : comme les trois quarts des membres ne parlent que pour faire dire qu'ils ont parlé et pour que les gazettes reproduisent leurs paroles, on pourrait établir que les discours se feraient par écrit. A un jour donné, tous les orateurs remettraient leurs discours au Moniteur Officiel, qui, dès le lendemain, les répandrait par tout le pays. Tout se ferait dans une journée. Il va sans dire que le public serait libre de lire ou de ne pas lire ces tirades éloquentes.

On pourrait même, si le système fonctionnait bien, exiger de tout membre de la chambre son opinion écrite sur chaque question importante. Ceux à qui ce système ne plairait pas n'auraient qu'à rester chez eux.

“ Le seul recours offert aux membres contre l'ennui des longs débats, c'est le comité de la pipe, où chacun peut, tout en fumant et en se promenant de long en large, dire sans cérémonie sa façon de penser. Sans le comité de la pipe, la vie parlementaire serait insupportable à plusieurs d'entre nous. Il y a bien aussi la buvette, où dans les heures de température suffocante, comme nous en avons quelquefois, les législateurs peuvent aller se rafraîchir ; mais en général cette chambre est fort peu fréquentée par les membres, qui n'y vont que par complaisance pour certains amis du dehors qui regardent comme un grand honneur de prendre un verre de vin avec un des élus de la nation.

.....

*Au même.*

.....

“ Je vais de surprise en surprise. Je fais partie d'un comité chargé de décider de la validité d'une élection contestée. Le première question qui se présente est une question de loi du ressort d'un juge ou d'un avocat de premier ordre. Eh bien ! croirais-tu que notre comité se compose d'un négociant, d'un banquier, de deux cultivateurs et d'un médecin ? Le ridicule

de la chose saute aux yeux. Et cependant les chambres s'obstinent à conserver le système, parce qu'il date de fort loin et qu'il est encore suivi en Angleterre. Avec ce système, un individu tant soit peu habile ou intrigant peut conserver pendant quatre ans un siège auquel il n'a pas droit. C'est une injustice révoltante. Les membres eux-mêmes conviennent qu'avec l'esprit de parti qui les anime il n'est guère possible que leurs décisions soient honnêtes et impartiales. C'est à des juges, à des hommes en dehors de la politique que devraient être soumises ces questions : tout le monde le dit, et cependant les choses en restent au même point.

“ Nous continuons à discuter toutes sortes de questions plus ou moins intéressantes les unes que les autres. Je n'ai jamais vu une dépense de mots comme celle que nous avons faite depuis quelques jours. Un membre a parlé trois heures sans désespérer, un autre cinq heures : un troisième a parlé sept heures. Ce sont bien là ce que Cormenin appelait des enfileurs de paroles. A quoi sert tout cela, puisque, d'après notre système, chacun doit voter avec son parti ?

“ Il est vrai que ces discours-là sont publiés dans les gazettes et qu'ils peuvent influencer les électeurs. Il y a des places réservées pour les journalistes, lesquels rendent compte des discours et des mesures, au meilleur de leur jugement, sans toutefois oublier qu'ils appartiennent à un parti. Ces journalistes ont de bons amis parmi les membres qui les mettent au fait

des secrètes manigances parlementaires. Ce sont des hommes d'honneur, dont la véracité ne saurait être mise en doute ; mais comme ils sont aussi hommes de parti, il est bien entendu qu'ils ne sont pas obligés de tout dire. D'ailleurs un journal n'y suffirait pas. C'est au pauvre peuple à voir plusieurs gazettes, s'il veut savoir toute la vérité.

.....

*Au même.*

.....

“ Une des choses les plus ennuyeuses, à mon avis, c'est ce que nous appellons parmi nous les discours pour “ tuer le temps.” Voici comment cela arrive le plus souvent. Supposons qu'on soit sur le point de prendre un vote important, un vote de non-confiance, par exemple, et qu'on s'aperçoive tout-à-coup qu'un membre est absent, le parti qui réclame ce membre s'arrange pour prolonger la séance jusqu'à son retour. Les meilleurs enfileurs de paroles s'entendent pour enfileur chacun son tour. Nous avons eu ainsi dernièrement une séance qui a duré deux jours et deux nuits. Dès la fin de la première nuit, la moitié des membres dormaient sur leurs sièges ; d'autres étaient étendus sur des bancs dans les corridors. Au point du jour, on entendit dans la chambre un vacarme épouvantable : des coqs chantaient, des chiens jappaient, des moutons bêlaient ; la salle des séances semblait être convertie en une vaste ménagerie. Mais bientôt un changement notable s'accomplit ; la gaité s'empara de l'assistance, et les

chants joyeux commencèrent. Les enfileurs de paroles suspendirent leur travail et vinrent se mêler au concert ; l'aurore, en se levant, éclaira une des scènes les plus réjouissantes. L'orateur profita de ce moment de répit pour dormir un somme sur son fauteuil ; Cependant une nouvelle pénible arriva : le membre absent ne pouvait arriver que le lendemain ! Force fut donc de recommencer à " tuer le temps." La nuit suivante fut beaucoup moins gaie ; il y eut un moment où tout le monde ronflait, à l'exception de l'enfileur de paroles pour le moment d'alors ; ce dernier même en vint à s'assoupir de temps à autre, tout en restant debout et en continuant à parler. Je t'avoue, mon cher ami, que j'aurais donné beaucoup pour être chez moi et dormir tranquillement dans mon lit. Je pestais en moi-même contre cet enfantillage, cet entêtement ridicule qui me forçait de rester debout, lorsque la nature m'invitait au sommeil.

" Quelques-uns des membres ont des talents que je ne leur connaissais pas. M. X., par exemple, imite admirablement le chant du coq : c'est à s'y méprendre. Les électeurs du comté de \*\*\* ne se doutent guère, j'en suis sûr, que leur représentant est le coq de la chambre.

.....

*Au même.*

.....

" Je ne puis m'empêcher de rire en voyant l'anxiété de certains membres sur les dispositions de leurs

constituants ; on dirait qu'ils tremblent à chaque vote qu'ils ont à donner ; s'ils s'imaginent avoir déplu à quelques-uns d'eux, vite ils leur adressent des lettres ou des documents imprimés. Il paraît que les électeurs en général sont très-sensibles à ces marques d'attention.

“ Je t'avoue que je n'ai aucune crainte de ce genre. Je respecte infiniment les sentiments de mes électeurs, mais puisqu'ils m'ont choisi pour les représenter, c'est qu'ils avaient confiance en moi ; d'ailleurs je ne tiens pas assez à conserver mon siège pour sacrifier à ce désir mes convictions politiques.

“ Tu sais que j'ai toujours joui d'une bonne santé. Cependant le changement opéré dans mes habitudes, la nécessité de veiller, quelquefois fort avant dans la nuit, dans une salle mal aérée, aspirant un air vicié, tout cela m'a dérangé l'estomac, et pour la première fois de ma vie je m'aperçois que ma digestion me fatigue. Quelle folie de ruiner sa santé pour si peu de chose !

“ Si nous siégions le jour au lieu de siéger le soir, tout n'en irait que mieux. Dans le jour, les discours seraient moins longs, personne ne parlerait pour le plaisir de parler, les galeries seraient vides de spectateurs, et les affaires marcheraient plus vite. Les comités pourraient siéger le soir sans inconvénient. Il y aurait une économie notable dans l'éclairage. J'ai parlé de cela à plusieurs de mes collègues, et tous admettent que ce serait une amélioration ; mais une chose les arrête : en Angleterre on siège le soir.

Voilà la grande raison qui nous oblige à passer des nuits blanches, et qui doit empêcher des hommes distingués, mais d'une santé délicate, de tenter la carrière parlementaire. En effet, on m'assure que plusieurs sont morts des fatigues essayées dans l'accomplissement de leurs devoirs de représentants.

“ Ainsi chaque soir nous jouons la comédie, le public est invité, les galeries se remplissent, et ce n'est que lorsqu'elles se vident que les acteurs songent à aller dormir.

“ Avec notre système, il faut, pour être représentant, autant, sinon plus, de force physique que de force intellectuelle.

.....

*A Monsieur Lacasse.*

.....

“ Vous avez dû recevoir par la poste un certain nombre de documents que je vous ai adressés.

“ La vie parlementaire me fatigue de plus en plus, et tout en vous remerciant des efforts que vous avez faits pour m'envoyer ici, je vous annonce d'avance que vous aurez à me chercher un remplaçant aux élections prochaines. Cette vie-là n'est pas faite pour moi. Je suis dans de continuel tourments d'esprit ; je sens que ma santé n'y pourrait résister.

.....

“ C'est singulier l'effet que produit la politique sur l'esprit et le cœur de certains hommes. Parmi mes collègues, je vois des individus qui passent pour des

modèles dans la vie privée ; affables, polis, bienveillants, ils seraient désolés de faire le moindre tort à personne. Mais dans la vie publique, ce sont des démons incarnés ; ils enragent sans cesse, et ne voient chez leurs adversaires que des hypocrites, des hommes sans honneur, des renégats. N'attendez d'eux aucune générosité ; ils vous traiteront du haut en bas si vous avez le malheur de les contredire ; grossiers, hâbleurs, impertinents, ils ne voient rien de bon que chez eux ou chez leurs amis. Ils sont constamment sûr le point de découvrir un complot épouvantable, une infamie monstrueuse ; leurs adversaires politiques sont à la veille de vendre le pays et de nous livrer pieds et poings liés à la première puissance venue. Ce ne sont pas de leur part des fabrications malicieuses ; ils croient réellement ce qu'ils disent, tant la passion les aveugle ou fausse leur jugement. Ce sont des esprits malades qu'il faut traiter avec indulgence. Le mieux est de les laisser faire ; ils ne sont pas aussi endurcis qu'on le croirait ; les hommes qu'ils ont dénigrés, vilipendés lorsqu'ils étaient leurs adversaires politiques, ils les élèveront jusqu'aux cieux s'ils deviennent leurs amis. Ils seront encore de bonne foi. Que voulez-vous ? C'est la faute du système. On veut de l'esprit de parti, il faut l'accepter avec ses conséquences bonnes et mauvaises.

“ L'homme de parti, dit un auteur que j'ai sous la  
 “ main, voit tous les objets de profil. Quiconque  
 “ sert ses passions est plein de mérite ; qui lui nuit

“ est rempli de défauts et de vices. . . . . Avengle à la lu-  
 “ mière, sourd à la raison, il juge tout par son inté-  
 “ rêt. . . . . La délation, l’espionnage, la vengeance  
 “ sont, à ses yeux, des crimes dans tout autre parti,  
 “ et des vertus pour servir le sien. . . . . On ne plaît  
 “ à l’esprit de parti que par l’exagération ; le moyen  
 “ d’y primer est de se montrer plus fou que les autres ;  
 “ la modération y produit le même effet que l’eau  
 “ sur les malades atteints de la rage, et toute tolé-  
 “ rance y passe pour trahison. . . . . ”

“ Cette exagération dans les idées est malheureuse-  
 ment très-commune et donne lieu à ces attaques per-  
 sonnelles, pleines de fiel, de haine, de jalousie, qui  
 déshonorent l’arène politique. Si nous continuons,  
 un temps viendra où les hommes respectables ne  
 voudront pour rien au monde entrer dans la vie pu-  
 blique, parce qu’ils craindront d’y être abreuvés de  
 dégoûts et d’y perdre leur honneur. Nos hommes  
 d’état deviennent de plus en plus rare : qu’allons-  
 nous devenir si par une coupable ingratitude ou des  
 exigences désordonnées nous les forçons à nous  
 abandonner à la merci des flots ?

“ J’avais cru connaître quelque chose en politique :  
 depuis que je suis ici, je m’aperçois que je ne sais  
 rien et que je ne serai jamais qu’un ignorant.

. . . . .  
*Au même.*  
 . . . . .

“ Il y a dans notre système des abus si palpables,  
 que je m’étonne qu’on ne les ait pas déjà fait dispa-

raître. Par exemple, à l'heure qu'il est, je puis, moi, comme membre de la chambre, présenter n'importe quel projet de loi sur n'importe quel sujet ; je puis rédiger à ma façon un code rural, un bill de judicature n'ayant pas moins de trois ou quatre cents clauses, et le faire imprimer aux frais de la province. Cette impression coûtera de cinq à six cents louis, et même plus. Mais on me laissera faire. Seulement s'il me prend envie de faire passer mon bill, le procureur-général se lèvera et annoncera à la chambre qu'une mesure de cette nature ne peut venir que du gouvernement, et que le parlement ne saurait prendre connaissance d'un projet de loi comme le mien. C'est tout ce qui en sera jusqu'à ce qu'il me prenne fantaisie de le faire imprimer de nouveau l'année suivante. L'imprimeur seul recueillera les fruits de mon entêtement.

« D'un autre côté, que le gouvernement présente la mesure la plus juste, la plus nécessaire, la plus urgente, si l'opposition a l'espoir, en la repoussant, de renverser le ministère, elle ne s'inquiètera nullement de la nécessité de la loi. Car la grande affaire de l'opposition, le but de tous ses efforts, l'objet de ses plus ardens désirs, c'est de renverser le ministère ; de même que l'ambition de celui-ci, c'est de se maintenir au pouvoir. J'avais déjà entendu dire cela souvent ; ce sont de ces phrases qu'on répète partout ; mais j'en comprends mieux toute la vérité maintenant. J'en suis venu à croire que l'intérêt personnel, la vanité, l'ambition sont les seuls mobiles de la plupart de nos

hommes politiques. Nous parlons de patriotisme dans nos campagnes ; ici le mot fait sourire.

“ A toutes mes représentations sur l'injustice et l'immoralité de ce système, savez-vous ce qu'on me répond ? C'est qu'on agit de même dans tous les pays soumis au régime constitutionnel, et particulièrement en Angleterre. C'est l'usage anglais : quand on a dit cela, tout est dit, la raison doit plier bagage et se soumettre.

.....

“ Vous avez remarqué peut-être que j'ai voté dernièrement pour plusieurs des mesures du gouvernement ; malgré cela, les membres de l'opposition ne cessent de me réclamer comme un des leurs, et ils veulent à toutes forces que je me joigne à eux pour renverser le ministère. Une excellente occasion se présente. Un des ministres demande la passation d'une loi évidemment favorable au Bas Canada, mais à laquelle les représentants du Haut Canada sont opposés presque en masse. Il suffirait d'un petit nombre de voix bas-canadiennes pour donner une majorité à l'opposition et forcer par conséquent le ministère à résigner. On prétend que, bien que la mesure soit bonne en elle-même, les députés vraiment patriotes ne doivent pas hésiter à la repousser, puisqu'en agissant ainsi, ils font de suite passer le pouvoir aux mains de l'opposition. Dans ce cas, me dit-on, la fin justifie les moyens. Je vous avoue que, malgré toutes les raisons qu'on m'apporte, je ne suis pas prêt à me rendre ; je déteste

les voies détournées ; j'aime la franchise en toutes choses. Il faut se faire violence pour voter contre une loi que dans son âme et conscience on trouve excellente. Pour éviter cela, pourquoi n'établirait-on pas, comme règle générale, qu'un ministre ne serait tenu de résigner que sur un vote de non-confiance direct ? Les ministres seraient beaucoup plus libres dans la rédaction des lois, et les représentants pourraient voter suivant leur conscience, sans crainte de renverser une administration amie.

“ On semble attacher une grande importance à ce qu'on appelle l'indépendance des membres de l'assemblée législative ; on passe même des lois pour assurer cette indépendance ; mais rien, il me semble, ne contribuerait autant à l'établir que l'usage dont je parle. Pour ma part, cela me mettrait parfaitement à l'aise. Les ministres se sentiraient sans doute quelque peu humiliés de voir leurs mesures rejetées par la chambre ; mais ils trouveraient d'amples compensations dans ce nouveau mode de législation. Ils n'auraient plus besoin d'intriguer, de cajoler, de promettre, pour obtenir des votes devenus pour eux question de vie ou de mort. Pourvu que la conduite générale du gouvernement leur méritât la confiance des chambres, ils n'auraient rien à craindre, et l'administration des affaires publiques n'en serait que plus effective et plus stable.

“ Avec notre système actuel, pas une mesure d'intérêt général ne se présente sans qu'on cherche à en tirer avantage pour ou contre le gouvernement. Chaque

mesure sert de prétexte à une lutte acharnée entre les partis qui se disputent le pouvoir.

“ D'un autre côté, certains représentants du peuple seraient peut-être moins difficiles à gouverner. Aujourd'hui les ministres se plaignent sans cesse que les membres sont exigeants; l'un veut de l'argent pour son comté, l'autre veut se faire indemniser de ses frais d'élection; celui-ci demande avec instance la destitution d'un adversaire politique, celui-là déteste personnellement un des membres du cabinet et veut à toute force l'en faire sortir. Avec le système dont je parle, ces représentants ayant moins d'occasions de faire valoir leurs réclamations, seraient forcés d'être plus équitables et plus désintéressés.

“ A propos d'exigences, les membres eux-mêmes se plaignent beaucoup de celles de leurs électeurs. J'ai un de mes voisins, à gauche, qui tempête sans cesse contre ses cabaleurs d'élection. Il ne se passe pas de jour qu'il ne reçoive une lettre de celui-ci ou de celui-là, lui demandant quelque service; c'est tantôt une place, tantôt un contrat, tantôt une charge honorifique. Ils se permettent même quelquefois de le gourmander: “ vous n'avez encore rien fait pour le comté, lui disent-ils, tandis que monsieur un tel a fait placer plusieurs de ses amis.” Mon honorable collègue entre alors en fureur, et jure comme un possédé contre tous les cabaleurs d'élection.

“ C'est bien votre faute, lui dis-je un jour; pourquoi avoir fait croire à vos gens qu'ils vous rendaient service en votant pour vous? Pourquoi avoir hum-

blement sollicité leurs suffrages ? Ce sont les hommes comme vous qui gâtent les électeurs. Si vous leur aviez fait comprendre que vous n'acceptiez la charge de représentant que dans le but de leur être utile, si vous vous étiez montré indifférent au résultat de l'élection, soyez sûr qu'ils seraient moins importuns.

—“ Vous avez peut-être raison, me répondit-il, mais le fait est que j'avais une diable d'envie de venir en chambre ; ah ! si j'avais su ce que c'était !..... Je vais mettre au moins quatre sessions à rattrapper ce que j'ai dépensé pour me faire élire : quelle bêtise !

—Je suis content, lui répliquai-je ; vous êtes puni par où vous avez péché ; personne ne vous plaindra. Tous les corrupteurs du peuple devraient recevoir la même récompense. Je rirais bien maintenant si l'indemnité des membres était réduite des deux tiers. Ce serait un fameux tour à vous jouer.

—C'est vrai, je n'en rirais pas, moi. Vous comprenez bien que si je n'avais pas eu l'espoir de me rembourser un peu, je n'aurais pas mis autant d'argent au jeu. Je n'ai rien à craindre d'ailleurs de ce côté-là ; je sais bien qu'aucun membre n'osera se charger d'une mesure aussi impopulaire..... dans la chambre.

—Il n'est pas probable. Je connais pourtant un moyen sûr de faire passer une mesure comme celle-là ; ce serait de la présenter à la fin d'un parlement, c'est-à-dire à la veille d'une élection générale.

—C'est vrai ; et j'avoue qu'une pareille innovation ne nuirait aucunement à la morale publique.

“ Vous voyez que ce collègue, s'il ne reculait pas devant les moyens, avait au moins le mérite de la franchise.

.....  
*A Octave Doucet.*

“ Le ministère vient d'être défait : on ne parle que de cela dans la capitale. Rien de plus intéressant à étudier que l'effet causé par cet événement sur la plupart des membres. Un grand nombre s'attendent à devenir ministres ; et comme ils peuvent d'un moment à l'autre être appelés chez le gouverneur, ils revêtent une toilette plus propre et plus élégante. Ils se mettent en évidence autant que possible, font valoir leurs services auprès de celui-ci, de celui-là, énumèrent les sacrifices qu'ils ont faits pour le parti, et se disent en eux-mêmes que le pays serait bien ingrat de les laisser plus longtemps dans l'ombre. Mais il est impossible—bien que trois ou quatre des départements ministériels soient déjà de trop et pourraient, de l'aveu de tous, être abolis sans inconvénient pour le service public—il est impossible de satisfaire toutes les ambitions ; et je m'attends bien qu'après la formation du nouveau ministère, plusieurs anciens amis deviendront boudeurs et récalcitrants.

“ Je plains de tout mon cœur celui qui est appelé à constituer un ministère. Tu n'as pas d'idée des exigences qu'il rencontre. Je crois réellement qu'il n'y a pas un pays aussi difficile que le nôtre à gou-

verner. Nous avons d'abord le Haut et le Bas Canada qu'il faut traiter avec la plus stricte impartialité; puis viennent les différents districts de chacune de ces provinces, l'Est, l'Ouest, le Nord, le Sud, entre lesquels doivent se diviser également les faveurs. Le moindre oubli à l'égard de l'une ou l'autre de ces subdivisions peut entraîner la chute du gouvernement. Les grandes villes veulent aussi avoir des représentants dans le ministère. Ce sont là ce qu'on pourrait appeler les exigences de localités. Viennent ensuite les exigences économiques: il faut que le commerce, l'agriculture, l'industrie, les banques, la magistrature soient également représentés. Les exigences religieuses ne sont pas les plus faciles à contenter: il faut bien se garder d'avoir dans le ministère plus de catholiques que de protestants; il ne faut pas négliger non plus les différentes sectes dissidentes. Que dirai-je des exigences nationales? Il faut satisfaire les Canadiens Français, Anglais, Écossais, Irlandais; et bientôt nous aurons les Allemands, les Norwégiens, etc. Mais les plus terribles de toutes ce sont celles qu'on pourrait appeler politiques et personnelles. Il n'y a pas seulement deux partis dans la chambre; chaque parti a ses nuances différentes, et il faut, autant que possible, ne froisser aucune d'elles. Tu n'as pas d'idée des précautions qu'il faut observer à l'égard de tous ceux qui ont contribué à renverser un ministère. Que de flatteries, que de promesses il faut faire, que d'espérances il faut donner à ceux qui ne peuvent faire partie de la

nouvelle administration ! Mais ce n'est pas tout. En dehors des chambres les exigences ne sont ni moins fortes ni moins pressantes. Les journaux amis désirent naturellement se partager le patronage, et le ministère doit observer les plus grands ménagements à leur égard, s'il ne veut pas perdre leur confiance. Les grands entrepreneurs, les fournisseurs de toutes sortes, tous ceux enfin qui espèrent retirer quelque avantage matériel du nouveau changement font jouer des ressorts secrets et remuent ciel et terre pour que tout s'arrange pour leur plus grand bien.

“ Quoique je sois loin d'être enthousiaste des vertus de la plupart de nos hommes publics, je crois qu'assez souvent nous sommes ingrats à leur égard. Il est bien vrai que quelques-uns d'eux ne méritent guère la reconnaissance du pays, leur principal but, en montant au pouvoir, étant de tirer avantage de leur position dans leur intérêt et dans celui de leurs amis, ou d'exercer de mesquines vengeances contre leurs adversaires ; mais il en est, quoi qu'on dise, qui ont des vues larges, du désintéressement, du patriotisme, et qui ne consentent à prendre le timon des affaires que par devoir, par dévouement. Cependant les habileurs politiques, les journalistes exaltés les confondent tous ensemble et les abreuvent d'outrages. Cette manie d'insulter, de dénigrer nos hommes d'état, de leur supposer les plus vils motifs, est tellement de mode aujourd'hui, qu'elle effraie les citoyens honorables dont les conseils et les travaux pourraient rendre de grands services à la patrie. Ils refusent

d'embrasser une carrière où leur honneur même est en jeu. Qu'arrivera-t-il si par nos exigences et notre ingratitude nous les forçons à se confiner dans le repos de la vie privée? Nous serons laissés à la merci d'esprits sans portée, de caractères sans énergie, d'individus secondaires en tous points, dont la maladresse ou l'inexpérience nous conduiront à notre perte. Oh! apprenons donc au peuple à reconnaître et apprécier les services de nos grands hommes. Ils deviennent plus rares de jour en jour; tâchons au moins qu'ils ne disparaissent pas tout-à-fait.

*Au même.*

“ Nous voici à la fin de la session, et je serai probablement chez moi dans deux ou trois jours. Si depuis plusieurs mois nous avons perdu beaucoup de temps à parler, en revanche, depuis deux ou trois jours, nous expédions de la besogne. Nous passons vingt, trente, quarante lois par jour; c'est quelquefois même scandaleux. Il est probable qu'il faudra recommencer tout cela l'année prochaine. Mais que veux-tu? C'est une règle établie, c'est la mode: il faut en passer par-là.

“ Tu dois trouver, n'est-ce pas, que je suis un fier *plaignard*? A peine puis-je t'écrire une lettre sans me lamenter. Je suis comme ce pauvre Don Quichotte, qui voyait partout des torts à redresser, des injustices à réparer, des erreurs à corriger. Mais il faut que tu remarques une chose: c'est que je ne

conclus rien de tout cela contre notre forme de gouvernement ; je ne fais que mentionner des abus, qu'il serait, à mon avis, possible de réformer. Notre forme de gouvernement est excellente ; nous jouissons d'une pleine et entière liberté ; nous avons à notre disposition tous les moyens d'obtenir justice et de faire respecter nos droits. Il y a des personnes qui, en présence des abus qui se commettent, ne peuvent réprimer leur indignation et se laissent aller à décrier le système représentatif. Pour moi, je crois que ce système est encore après tout le plus désirable pour notre pays. Le moyen d'en tirer bon parti, c'est d'élever le caractère des hommes politiques, c'est de les rendre meilleurs, plus intelligents, plus sensés, c'est d'infiltrer l'esprit de gouvernement chez les masses et de répandre dans toute la population ces principes élevés d'honneur, de morale, de probité qui sont après tout la meilleure sauvegarde des intérêts et des destinées du peuple.

“ J'ai à ce sujet beaucoup de projets dont nous parlerons plus tard. J'ai bien hâte de revoir mes bons amis de Rivardville. Je suis plus que jamais résolu de ne plus me séparer de vous. La vie politique ne convient ni à mon esprit ni à mon caractère ; elle ferait de moi un être inutile ; il me tarde d'en sortir pour reprendre mes travaux d'autrefois et me retrouver dans cette atmosphère épurée où je puis encore espérer accomplir ma petite part de bien, tout en goûtant, dans la compagnie d'amis dévoués, les plaisirs du cœur et de l'esprit.

“ Ma courte carrière parlementaire ne m’aura pourtant pas été tout-à-fait inutile. Elle m’aura initié à une connaissance plus intime des hommes et des choses, elle m’aura donné des idées que je n’aurais jamais eues sans cela, elle aura fait de moi un homme plus complet. Elle m’aura surtout inspiré un attachement plus vif que jamais pour cette vie des champs, si saine, si indépendante, si agréable.

.....

Il va sans dire que nous laissons à Jean Rivard la responsabilité de ses observations. En politique, autant de têtes autant de sentiments. Un homme comme lui devait être porté, surtout à son entrée dans la vie publique, à juger sévèrement la conduite et les actes de ses collègues ; ne lui en faisons pas de reproche, convaincus que nous sommes que s’il se trompe, l’égoïsme et la mauvaise foi ne sont pour rien dans ses jugements. L’expérience, en lui donnant une connaissance plus profonde du cœur humain, eût peut-être modifié sa manière de voir, mais n’eût certainement rien ajouté à la droiture de ses intentions, à la rectitude de son sens moral. Les jugements de l’honnête homme seront toujours préférables à ceux des sceptiques et des roués.

Une chose contribua beaucoup, sans qu’il s’en doutât, à lui faire désirer le retour à son ancien genre de vie : ce fut l’absence de toute affection, la privation complète des joies du foyer domestique. Sa correspondance avec Louise nous montre combien étaient

durs pour lui les ennuis de la séparation. “ Je suis comme l’oiseau qu’on enferme, dit-il dans une lettre, je bénirai le jour où ma cage s’ouvrira pour me laisser m’envoler vers tout ce que j’ai de plus cher au monde.” Une autre lettre contenait ce qui suit :

“ Ma chère Louise,

“ Je t’écris au milieu d’une séance orageuse, qui ne finira probablement qu’à deux ou trois heures du matin. Je trouve, à t’écrire, deux avantages : d’abord je goûte le plaisir de m’entretenir avec toi, ensuite je m’absorbe assez pour ne comprendre qu’imparfaitement les longs discours qui se succèdent dans l’enceinte parlementaire. Que je serais heureux si je pouvais m’échapper d’ici pour me transporter un moment près de vous ! Mon plus grand bonheur, depuis mon départ de Rivardville, c’est de contempler ton portrait et celui des enfants : ce que j’aime le mieux ensuite, c’est de t’écrire, de te dire combien je t’aime, combien je pense à toi et aux êtres chéris qui nous doivent l’existence. Quand je rencontre par les rues de la ville de petits enfants comme les nôtres, les larmes me viennent aux yeux. Quand je dis comme les nôtres, j’entends dire approximativement, car je n’en vois pas qui aient l’air aussi forts, aussi vigoureux que Louise, Alphonsine et Gustave. Il est vrai, d’un autre côté, que les nôtres sont moins richement toilettés. Tu n’as pas d’idée des dépenses qu’on fait pour habiller les enfants ; les petites filles sont de véritables pou-

pées, et les petits garçons n'osent ni jouer ni se remuer de peur de gâter leurs habillements. C'est bien ridicule, n'est-ce pas ? Ils n'ont pas besoin de cela pourtant pour être beaux et intéressants ! N'est-ce pas cruel de les faire souffrir ainsi pour satisfaire la vanité des parents ? En voyant cela, je me rappelle le mot de Franklin : ce sont les yeux des autres qui nous ruinent.

“ Ces gens des villes ont des idées singulières. Croirais-tu qu'un bon nombre de ces enfants appartiennent à des parents sans fortune, qui vivent au jour le jour, sans s'occuper du lendemain ?

“ Les seules épargnes qu'ils pourraient faire sur la toilette de leurs enfants, tout en les habillant fort convenablement, assureraient à ceux-ci une dot pour l'époque où ils songeraient à s'établir.....

“ Mais le monde est ainsi fait..... que veux-tu ? La grande affaire, c'est de paraître.....

.....

## CHAPITRE XIX

## INCENDIE DE L'HÔTEL DU PARLEMENT. \*

L'événement le plus remarquable de la carrière parlementaire de Jean Rivard fut l'incendie du palais législatif par une bande d'émeutiers.

Un projet de loi assurant une indemnité raisonnable aux personnes injustement pillées durant la rébellion canadienne de 1837-8, ayant été présenté aux deux chambres par le gouvernement d'alors, l'opposition, composée en partie d'anciens loyaux de cette époque, se souleva d'indignation. Le parquet de l'assemblée législative devint le théâtre des plus violents débats. Pendant plus d'une semaine les voûtes du parlement retentirent d'invectives amères, d'injures, de menaces. Des cartels furent échangés. Jamais, depuis l'union des deux provinces, on n'avait vu l'esprit de parti éclater avec autant de force et d'emportement.

Malgré cela, le projet de loi fut adopté par les

---

\* Au risque de commettre encore un anachronisme, l'auteur ne peut résister au désir de rapporter ici quelques traits d'un des plus intéressants épisodes de notre histoire politique depuis l'union des deux Canadas. L'auteur ne raconte que les faits dont il a été personnellement témoin.

deux chambres, et le représentant de la Reine lui donna la sanction royale. Des sifflets de mépris accueillirent le gouverneur à sa sortie du parlement ; on lui lança des œufs ; les vitres de son carrosse furent brisées.

C'était la première fois, dans ce pays, que la populace se portait à de pareilles voies de fait contre le représentant de Sa Majesté.

C'était vers quatre heures de l'après-midi.

Quand cette nouvelle se répandit par la ville, la population commença à s'inquiéter. Des groupes nombreux se formèrent dans les rues ; chacun commentait le fait à sa manière. Une des gazettes imprimées en langue anglaise fit sortir un extraordinaire, ayant en tête les armes royales renversées, et appelant dans un langage furieux, incendiaire, le peuple à la révolte.

Aussitôt une bande composée en grande partie de membres de diverses sociétés secrètes, ayant à sa tête des avocats, des marchands, des financiers, des industriels, se réunit sur le Champ-de-Mars. On y décida d'aller en masse au palais législatif et de s'emparer de force de l'acte d'indemnité.

Pendant ce temps-là, les membres de l'assemblée législative continuaient à siéger comme si rien n'eût été. Quelqu'un vint dire au chef du parti ministériel qu'une bande d'émeutiers se préparaient à envahir les chambres, et que la vie des membres était en danger.

Ils n'oseront pas, répondit celui-ci.

Il se trompait. Une demi-heure ne s'était pas écoulée qu'on entendit pousser des cris ; ces cris se rapprochèrent insensiblement et se firent bientôt entendre aux portes mêmes du parlement.

Tout l'édifice était cerné.

Il y eut un moment de silence dans l'enceinte de l'assemblée législative. Les voix du dedans se turent pour laisser parler celles du dehors.

Tout-à-coup, au milieu des hurlements de la populace, une volée de pierres lancées dans les fenêtres brisent les carreaux et viennent tomber au milieu de la salle. Les membres présents (un certain nombre étaient absents) se hâtent de laisser la salle pour se réfugier derrière le fauteuil de l'orateur, dans une petite chambre fermée de tous côtés.

C'est là qu'ils attendent l'arrivée des troupes que le gouvernement devait appeler pour protéger le parlement.

Mais un quart d'heure, une demi-heure, trois quarts d'heure s'écoulaient, et les troupes ne viennent pas.

Il fallait, paraît-il, passer par une longue série de formalités qui laissaient aux émeutiers le temps de poursuivre leur brigandage.

Après avoir brisé les vitres, les fenêtres, les portes, ils pénétrèrent dans l'intérieur et vinrent briser les tables, les chaises et saccager les pupitres des représentants. Un des chefs alla s'asseoir dans le fauteuil de l'orateur et proclama à haute voix la dissolution du parlement.

Plusieurs de ces forcénés venaient de temps à

autre se ruef aux portes de la petite chambre où étaient enfermés les membres de l'assemblée, en criant à tue-tête : la tête de La F..... ! la tête de H..... ! la tête de B..... ! Mais ils étaient repoussés avec énergie.

M. La F....., le chef ministériel d'alors, et l'auteur de la mesure qui soulevait tant de haine, sortit de la petite chambre par une porte en arrière, et à l'aide de quelques amis dévoués et de son grand sang-froid, qui ne l'abandonna pas dans cette circonstance, il réussit à s'échapper des mains des émeutiers.

Parmi ceux qui restèrent dans la petite chambre, quelques-uns paraissaient très-alarmés ; mais le plus grand nombre faisaient bonne contenance et ne se seraient pas laissés égorger sans résistance.

M. B.... avait la figure impassible, résignée de l'homme qui a fait son devoir et qui ne s'inquiète nullement de ce qui peut arriver. M. H.... auquel les émeutiers en voulaient d'autant plus qu'il avait été autrefois un de leurs chauds amis, ne paraissait pas trop effrayé, mais portait de temps en temps les mains à sa tête, comme pour s'assurer qu'elle était encore sur ses épaules. M. Dr..... avait l'air sévère, indigné ; M. C..... riait. L'orateur d'alors, l'honorable A. N. M.... s'offrait héroïquement de sortir pour haranguer la populace, ou de faire toute autre chose qu'on croirait désirable ; mais ses amis tenaient trop à sa vie pour l'exposer ainsi inutilement. M. G...., qui avait fait une forte opposition à la mesure et qui

craignait sans doute d'être inculpé, s'écriait de temps à autre : " Messieurs, vous êtes témoins que je suis ici." Il s'employait à repousser les assaillants qui voulaient enfoncer les portes, et à consoler quelques dames qui avaient pris refuge auprès des députés, et qui étaient dans un état d'alarme facile à concevoir.

Comme les captifs délibéraient sur les moyens à prendre pour sortir de l'édifice, soit par en bas, soit par en haut, soit par la porte de derrière ou par celle de devant, l'un d'eux, M. \*\*\*, se laissant choir sur un banc, d'un air découragé, s'écria en soupirant : pour moi, je meurs ici !

Tout cela se passait au milieu des cris de la populace.

Mais voilà que tout-à-coup on entend crier : au feu ! au feu ! Les membres ouvrent une des portes de leur petite chambre, et aperçoivent toute la partie ouest de l'édifice enveloppée dans les flammes.

Cet incident mit fin à leurs délibérations.

Ils décidèrent immédiatement de se former en corps serré et de sortir de l'édifice par la grande porte centrale. Tous partirent, l'orateur en tête, traversèrent l'enceinte législative, en foulant aux pieds les lampes cassées et les meubles saccagés, et parvinrent à la grande porte.

A la grande surprise de tous, cette issue était parfaitement libre. La populace, voyant les flammes, s'était portée vers le point du sinistre, c'est-à-dire vers l'ouest du parlement, et les membres, les rappor-

teurs des gazettes, les employés des chambres purent sortir de l'édifice, sans être le moins du monde molestés.

Dix minutes après, tout le palais législatif était la proie des flammes. Un magnifique ameublement, des tableaux remarquables, une riche et précieuse bibliothèque furent impitoyablement détruits. Jamais le pays n'avait été témoin d'un pareil acte de vandalisme.

Les émeutiers ne s'arrêtèrent pas là. Ils continuèrent le lendemain à parcourir la ville pour y semer l'alarme et exercer la vengeance, enfoncèrent les fenêtres de la maison de M. H...., l'un des ministres, mirent le feu aux écuries de M. La F....., saccagèrent les meubles de sa maison, et commirent d'autres déprédations.

Les troupes, appelées à protéger les propriétés, arrivaient juste au moment où les brigands avaient fini leur œuvre de destruction.

Deux jours après, le gouverneur ayant voulu assister à une réunion du conseil exécutif, fut lâchement insulté par la populace. Poursuivi par les huées, les vitraux de sa voiture furent brisés, et il ne dut son salut qu'à la fuite.

Il était pourtant escorté de plusieurs cavaliers bien armés et bien déterminés à le défendre ; mais il leur défendait de verser une goutte de sang.

Ces hommes sont aveuglés, disait-il ; attendons, plus tard ils reconnaîtront leur faute, et nous n'aurons pas la douleur d'avoir fait des veuves et des orphelins.

Pendant plusieurs semaines, des incendies avaient lieu presque chaque nuit, et les citoyens alarmés durent s'organiser pour protéger leurs foyers.

Les chefs des émeutiers furent arrêtés et emprisonnés. La populace leur fit des ovations; des centaines de personnes les suivirent à la prison. Traduits devant les cours de justice, la plupart furent acquittés.

Cet état de choses se prolongea longtemps. Plus tard une bande de forcénés se rendirent de nouveau chez M. La F...., au milieu de la nuit. M. La F.... ayant été averti à temps, avait convoqué chez lui plusieurs de ses amis, et au moment où la bande franchissait le seuil de sa porte et faisait effraction dans sa maison, un coup de feu lancé à bout portant renversa mort un des jeunes émeutiers.

Ses compagnons effrayés s'enfuirent en toute hâte.

Cette catastrophe mit fin aux actes de vandalisme et de brigandage dont la capitale avait été le théâtre pendant plus de deux mois.

## CHAPITRE XX

## RETRAITE DE JEAN RIVARD.

Les électeurs du comté de Bristol connaissaient depuis longtemps les intentions de leur représentant ; aussi personne ne fut surpris lorsque Jean Rivard annonça, à l'expiration de son mandat, sa ferme résolution d'abandonner pour toujours la carrière parlementaire.

“ J'en suis venu à la conclusion, ” leur dit-il, après avoir rendu compte de ses votes sur les principales questions qui avaient fait l'objet des délibérations de l'assemblée, “ j'en suis venu à la conclusion que les fonctions de représentant, sous notre système de gouvernement, ne conviennent pas aux hommes comme nous. Notre éducation première, nos habitudes, notre manière de vivre, je pourrais ajouter notre simplicité, notre bonne foi, tout concourt à nous inspirer de l'éloignement pour cette vie de mensonge et d'agitation. J'ai plus souffert durant une seule des quatre années de ma carrière parlementaire que durant les dix plus dures années de ma carrière de défricheur. Il faut, pour bien remplir cette importante

mission, une aptitude particulière et certaines connaissances spéciales qui ne s'acquièrent que par de longues années d'étude et d'observation. Mais la grande raison, mes amis, qui m'engage à me retirer de la vie politique, c'est que tout me fait croire que j'y jouerais un rôle inutile, tandis qu'ici, au milieu de vous, dans l'humble sphère où j'ai grandi, je puis encore espérer accomplir quelque bien."

Jean Rivard insista longtemps sur cette idée.

Sa détermination ne fut pourtant pas reçue partout de la même manière. Parmi ses constituants, les uns virent dans sa démarche le résultat d'une fausse modestie, d'autres celui de l'amour-propre froissée. Il y eut des murmures, des plaintes, des regrets. Les électeurs les plus intelligents du comté le supplièrent de conserver son mandat.

Jean Rivard résista avec fermeté.

"Choisissons pour nous représenter, ajouta-t-il, quelqu'un de ces hommes éminents dont les talents et l'habileté peuvent rendre d'immenses services à notre pays. Si nous n'en avons pas dans notre comté, pourquoi n'en pas chercher ailleurs? Les grands citoyens sont de toutes les localités. Ces hommes-là ne demandent pas les charges, encore moins les achètent-ils, mais ils ne les refusent pas lorsqu'on les leur offre à des conditions acceptables. Ce sera un honneur pour nous et un avantage pour notre pays que d'avoir dans le grand conseil de la nation un gardien de nos intérêts, un défenseur puissant, capable de tenir tête à l'ennemi, et de repous-

ser, d'une main ferme et hardie, les attaques dirigées contre nos institutions.

“ Notre rôle à nous sera de lui exposer nos besoins, de lui faire connaître l'opinion du comté sur toutes les graves questions politiques qui se présenteront. Avec un peu d'intelligence et d'énergie nous pourrons exercer sur la conduite de notre mandataire une pression irrésistible. Et pendant ce temps-là nous nous occuperons à loisir de notre agriculture, de notre voirie, de nos écoles et de nos autres affaires locales.”

Je n'entreprendrai pas de scruter ici les motifs secrets de Jean Rivard, ni de me faire le juge de sa conduite. Ce qui est certain, c'est qu'avec son caractère fier, indépendant, avec l'esprit de justice qui l'animait, il avait dû souffrir énormément durant les quatre années de son mandat. Son amour-propre, son orgueil naturel devaient aussi y avoir été froissés plus d'une fois. Continuellement en contact avec les premiers hommes du pays, avec des hommes infiniment supérieurs à lui sous le rapport de l'expérience, des connaissances et de l'habileté pratique, il avait compris tout ce qui lui manquait pour être à la hauteur de sa mission. Lorsqu'on a été longtemps le premier dans son village, il est dur de se trouver un des derniers dans une assemblée législative. Lui qui s'exprimait si facilement dans les réunions municipales de sa localité, à peine avait-il osé prononcer quelques mots dans les séances du parlement. Pour une rai-

son ou pour une autre il n'avait pris l'initiative d'aucune mesure utile. Sur ce théâtre nouveau pour lui, il s'était senti dépaycé. Lui, l'homme d'action par excellence, il avait passé plusieurs mois par année à ne rien faire. Il se voyait en butte aux sarcasmes de ses adversaires politiques et en particulier à ceux du père Gendreau, qui ne l'appelait pas autrement qu'une machine à voter. Mais ce qui dut le blesser plus profondément que tout le reste, c'est que ses ennemis ne se gênaient pas de dire qu'il n'était député que pour l'amour des cent cinquante louis accordés annuellement, comme indemnité, aux représentants de la nation. Pour ceux qui connaissaient le désintéressement de Jean Rivard, cette accusation devait tomber d'elle-même; mais elle n'en était pas moins insultante.

Ces tracasseries incessantes durent exercer une grande influence sur sa détermination. Il se sentait blessé dans ce qu'il avait de plus cher au monde, dans son honneur, dans son caractère d'honnête homme.

Quant au principal motif apporté par Jean Rivard à l'appui de sa démarche, je me garderai bien d'en affaiblir la portée.

Mais je me permettrai de dire qu'avec l'instruction collégiale qu'il avait reçue et qu'il avait cultivée et perfectionnée par l'étude et la réflexion, avec son expérience des affaires municipales, il eût pu se rendre fort utile dans une assemblée législative; ses connaissances pratiques pouvaient être

d'une valeur incalculable dans la rédaction des lois d'agriculture et de voirie et en général dans toutes les questions concernant principalement les campagnes ; nul doute qu'en faisant des efforts pour vaincre sa timidité, il ne fût parvenu peu à peu à s'exprimer facilement en chambre, et son grand bon sens n'eût pas manqué d'être apprécié par ses collègues. D'ailleurs Jean Rivard avait assez d'instruction pour pouvoir, sans l'aide de ses voisins, rédiger une motion, une résolution, et même dresser un rapport de comité ; et sans prétendre à une des premières positions dans la législature, il eût pu, en continuant à remplir sa charge, rendre de grands services à la chose publique.

Les avocats, il est vrai, manient généralement bien la parole et se mettent promptement au fait des questions ; dans un moment de crise, de péril, ils peuvent, en s'oubliant eux-mêmes, faire face au danger et sauver la patrie ; mais ils sont trop souvent ambitieux, égoïstes, personnels, s'occupant beaucoup moins du bien public que de leur propre gloire. Il est nécessaire qu'ils aient constamment près d'eux des collègues sinon aussi habiles, du moins aussi intelligents, pour les tenir en bride et leur rappeler sans cesse que le bien général doit l'emporter sur l'intérêt particulier.

Quoiqu'il en soit, les motifs de Jean Rivard, en se retirant de la vie parlementaire, n'en étaient pas moins nobles, désintéressés, éminemment patriotiques ; et nous devons y applaudir de toutes nos

forces. Convenons avec lui que l'administration communale dans ses divers détails, la diffusion des connaissances pratiques parmi les masses, le perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie, offrent déjà un assez vaste champ à l'activité de l'homme intelligent qui désire se rendre utile à ses semblables dans la modeste sphère où Dieu l'a placé. L'homme éclairé de nos campagnes, qui s'efforce de répandre autour de lui les idées d'ordre, l'esprit de gouvernement, le goût du travail, remplit une noble et sainte mission ; sa carrière sera certainement plus fructueuse et mille fois plus méritoire que celle de l'homme politique dont les jours se consomment dans de vains efforts pour éviter les traits de l'envie et conserver la faveur populaire.

## CHAPITRE XXI

OÙ L'ON VERRA COMMENT L'AUTEUR FIT LA CON-  
NAISSANCE DE JEAN RIVARD.

Laissons passer quelques années.

C'était en 1860. J'avais pris le chemin de fer pour me rendre de Québec à Montréal, en traversant les cantons de l'Est, lorsqu'au milieu d'une nuit ténébreuse, et par une pluie battante, une de nos locomotives fut jetée hors des *lisses* (a) et força les voyageurs d'interrompre leur course.

Aucun accident grave n'était survenu, mais la plupart des passagers, éveillés en sursaut, s'élançèrent des *chars* (b), en criant, et dans le plus grand désordre. Les habitants du voisinage accoururent avec des fanaux et offrirent obligeamment leurs services.

Je demandai où nous étions.

A Rivardville, répondit-on.

Cette réponse me fit souvenir de Jean Rivard, que j'avais connu de vue, à l'époque où il siégeait comme membre de l'assemblée législative.

---

(a) Ce mot, usité parmi le peuple, nous semble préférable au mot *rails* employé en France.

(b) Encore un mot qui nous semble préférable au mot *waggons*, usité en France.

M. Jean Rivard demeure-t-il loin d'ici? m'écri-ai-je!

Il est ici, répondirent une dizaine de voix.

En effet, je vis dans la foule un homme s'avancer vers moi, tenant son fanal d'une main et son parapluie de l'autre.

C'était Jean Rivard lui-même.

Il parut me connaître beaucoup mieux que je ne le connaissais. Après les démonstrations ordinaires de bienveillance :

Vous êtes tout trempé, me dit-il, vous feriez mal de voyager dans cet état, venez vous faire sécher chez moi; vous continuerez votre voyage demain.

Je n'étais pas fâché d'avoir une occasion de faire plus intime connaissance avec l'ancien représentant du comté de Bristol et le canton qu'il habitait : j'acceptai, sans trop hésiter, son invitation hospitalière, et nous nous rendîmes à sa maison située à quelques arpents du lieu de l'accident.

Toute la famille dormait à l'exception d'une servante qui, sur l'ordre de Jean Rivard, alluma du feu dans la cheminée et nous fit à chacun une tasse de thé.

Malgré la simplicité de l'ameublement, je vis à l'air d'aisance et à la propreté des appartements que je n'étais pas dans la maison d'un cultivateur ordinaire.

“ Je suis heureux, dis-je à mon hôte, qu'un accident m'ait procuré l'avantage de vous revoir.... Vous devez être un des plus anciens habitants de ce canton ? ”

—Je suis établi dans ce canton depuis plus de quinze ans, me dit-il, et quoique encore assez jeune, j'en suis le plus ancien habitant. Quand je suis venu ici, dans l'automne de 1844, je n'avais pas vingt ans, et tout le canton de Bristol n'était qu'une épaisse forêt : on n'y voyait pas la moindre trace de chemin ; je fus forcé de porter mes provisions sur mon dos, et d'employer près d'une journée à faire le dernier trajet de trois lieues que vous venez de parcourir en quelques minutes. J'ai beaucoup travaillé durant les premières années de ma carrière de défricheur, et si je vous racontais en détail mes misères et mes succès, vous seriez peut-être surpris des résultats qu'on peut obtenir dans un pays nouveau avec un peu de travail et de persévérance.

—Oh ! racontez-m'en quelque chose, je vous prie, si toutefois vous n'avez pas l'habitude de vous coucher plus tôt. Je regarde nos défricheurs comme les grands hommes de notre pays, et rien ne m'intéresse autant que le récit de leurs travaux.

—Quant à me coucher tôt, je désirerais pouvoir le faire ; mais depuis que j'ai eu le malheur d'être député, et que j'ai été obligé de veiller malgré moi, pendant quatre longues et ennuyeuses sessions, je ne puis m'endormir avant minuit ; j'en suis réduit généralement à lire jusqu'à cette heure, pour ne pas perdre tout-à-fait mon temps. Je me ferai donc un plaisir de vous raconter brièvement mon histoire.

Et Jean Rivard me relata là plus grande partie des faits que le lecteur connaît déjà. J'appris le reste

de son ami le curé de Rivardville, avec lequel je me liai bientôt, et plus tard de son ancien confident Gustave Charmenil, qui voulut bien me donner communication de toutes les lettres qu'il avait reçues autrefois du jeune et vaillant défricheur.

Il était minuit quand je montai me coucher. J'avais, sans m'en apercevoir, passé plus de deux heures à écouter le récit de mon hôte.

Le lendemain, je me levai avec l'aurore, le corps et l'esprit parfaitement dispos ; et désirant respirer l'air frais de la campagne et prendre connaissance de l'endroit où j'avais été jeté la veille, je sortis de la maison.

Quelle délicieuse fraîcheur ! Mes poumons semblaient se gonfler de bonheur. Bientôt le soleil se leva dans toute sa splendeur, et j'eus un coup-d'œil magnifique. Un nuage d'encens s'élevait de la terre et se mêlait aux rayons du soleil levant. L'atmosphère était calme, on entendait le bruit du moulin et les coups de hache et de marteau des travailleurs qui retentissaient au loin. Les oiseaux faisaient entendre leur ravissant ramage sous le feuillage des arbres. A leurs chants se mêlaient le chant du coq, le caquetage des poules, et de temps en temps le beuglement d'une vache ou le jappement d'un chien.

L'odeur des roses et de la mignonnette s'élevait du jardin et parfumait l'espace. Il y avait partout une apparence de calme, de sérénité joyeuse qui réjouis-

sait l'âme et l'élevait vers le ciel. Jamais je n'avais tant aimé la campagne que ce jour-là.

Lorsqu'on est condamné par son état à vivre au sein des villes, entouré des ouvrages des hommes, n'entendant d'autre voix que celle de la vanité et de l'intérêt sordide, ayant pour spectacle habituel l'étourdissante activité des affaires, et qu'on se trouve tout-à-coup transporté au milieu d'une campagne tranquille, on sent son cœur se dilater et son âme s'épanouir, en quelque sorte, au contact de la nature, cet abîme de grandeurs et de mystères.

Revenu un peu de mon extase, je portai mes regards autour de moi.

La demeure de mon hôte me parut ressembler à une villa des environs de la capitale plutôt qu'à une maison de cultivateur. C'était un vaste logement à deux étages, bâti en briques, avec galerie et perron sur la devanture. Une petite *alonge* à un seul étage, bâtie sur le côté nord, servait de cuisine et de salle à manger pour les gens de la ferme.

Un beau parterre de fleurs et de gazon ornait le devant de la maison, dont chaque pignon était ombragé par un orme magnifique. De l'un des pignons on apercevait le jardin, les arbres fruitiers, les gadeliers, les plate-bandes en fleur.

La plus grande propreté régnait tout autour du logis et des dépendances.

Ces dépendances consistaient en une laiterie, un hangar, un fournil et une remise pour les voitures.

En arrière, et à environ un arpent de la maison, se

trouvaient les autres bâtiments de la ferme, la grange, l'écurie, l'étable, la bergerie et la porcherie.

Tous ces bâtiments, à l'exception de la laiterie, étaient couverts en bardeaux et blanchis à la chaux ; une rangée de beaux arbres, plantés de distance en distance, bordait toute la propriété de Jean Rivard. Une haie vive servait de clôture.

Je fus longtemps dans l'admiration de tout ce qui s'offrait à mes regards. J'étais encore plongé dans ma rêverie, lorsque je vis mon hôte arriver à moi d'un air souriant, et, après le bonjour du matin, me demander si je ne serais pas disposé à faire une promenade.

Rien ne pouvait m'être plus agréable. Après un déjeuner frugal, consistant en œufs à la coque, beurre, lait, crème, etc., nous nous disposâmes à sortir.

“ Venez d'abord, me dit-il, que je vous fasse voir d'un coup-d'œil les environs de ma demeure.”

Et nous montâmes sur la galerie du second étage de sa maison, d'où ma vue pouvait s'étendre au loin de tous côtés.

Je vis à ma droite une longue suite d'habitations de cultivateurs, à ma gauche le riche et joli village de Rivardville, qu'on aurait pu sans arrogance décorer du nom de ville.

Il se composait de plus d'une centaine de maisons éparses sur une dizaine de rues d'une régularité parfaite. Un grand nombre d'arbres plantés le long des rues et autour des habitations donnaient à la localité

une apparence de fraîcheur et de gaieté. On voyait tout le monde, hommes, femmes, jeunes gens, aller et venir, s'empressez, comme si quelque affaire les attendait ; des voitures chargées se croisaient en tous sens ; il y avait enfin dans toutes les rues un air d'industrie, de travail et d'activité qu'on ne rencontre ordinairement que dans les grandes cités commerciales.

Deux édifices dominaient tout le reste : l'église, superbe bâtiment en pierre, et la maison d'école, assez spacieuse pour mériter le nom de collège ou de couvent. Les toits de fer blanc de ces vastes édifices brillaient aux rayons du soleil. Les moulins de diverses sortes, deux grandes hôtelleries, plusieurs maisons de commerce, les résidences des notaires et des médecins se distinguaient aussi des autres bâtiments. Presque toutes les maisons étaient peintes en blanc et présentaient à l'œil l'image de l'aisance et de la propreté.

Après avoir admiré quelque temps l'aspect du village et des campagnes environnantes, mes yeux s'arrêtèrent involontairement sur la ferme de mon hôte, et j'exprimai de suite le désir de la visiter.

## CHAPITRE XXII

## LA FERME.

Déjà ces campagnes si longtemps couvertes de ronces et d'épines promettent de riches moissons et des fruits jusqu'alors inconnus. La terre ouvre son sein au tranchant de la charrue et prépare ses richesses pour récompenser le laboureur; l'espérance reluit de tous côtés. On voit dans les vallons et sur les collines les troupeaux de moutons qui bondissent sur l'herbe, et les grands troupeaux de bœufs et de génisses qui font retentir les hautes montagnes de leurs mugissements.

FÉNÉLON.—*Télémaque.*

Pas une souche n'apparaissait dans toute la vaste étendue de la ferme. Ça et là, des ormes, des plaines, des érables épandaient vers la terre leurs rameaux touffus. " Ces arbres, me dit mon hôte, servent à abriter mes animaux dans les grandes chaleurs de l'été; sur le haut du jour, vous pourriez voir les vaches couchées à l'ombre du feuillage, ruminant nonchalamment jusqu'à ce que la faim les pousse à redemander une nouvelle pâture à la terre. Ces mêmes arbres nous offrent encore à nous-mêmes une ombre protectrice, quand nous nous reposons de notre travail, dans la chaude saison des récoltes. Vous voyez qu'ils joignent l'utile à l'agréable, et que je

suis ainsi amplement récompensé des soins qu'ont exigés leur plantation et leur entretien."

Un chemin conduisait jusqu'à l'extrémité de l'exploitation.

La partie défrichée de la terre formait quatre-vingt-dix arpents, sans compter les six arpents où se trouvaient le jardin, la maison, les moulins et les autres bâtiments. Ces quatre-vingt-dix arpents se divisaient en six champs d'égale grandeur.

Toutes les diverses récoltes avaient une apparence magnifique. L'orage tombée la veille faisait déjà sentir sa bienfaisante influence ; on semblait voir les tiges des plantes s'élancer du sol qui leur donnait naissance.

Le premier champ surtout avait l'apparence d'un beau jardin de quinze arpents. " Ce champ, me dit Jean Rivard, m'a demandé cette année beaucoup plus de travail et de soin que les autres. Je l'ai fait labourer l'automne dernier à une grande profondeur ; durant l'hiver j'ai fait charroyer sur la surface tout le fumier que j'ai pu recueillir ; au printemps, j'ai fait enfouir ce fumier dans la terre, au moyen d'un nouveau labour. Le sol étant ainsi bien disposé à recevoir la semence, la récolte, comme vous voyez, ne m'a pas fait défaut.

" Ce champ de terre ainsi fumé se trouve assez riche maintenant pour n'avoir plus besoin d'engrais d'ici à six ans. L'année prochaine j'engraisserai le champ suivant et lui ferai subir toutes les façons qu'a déjà subies le premier. Dans deux ans, le troisième

aura son tour, et ainsi de suite, jusqu'à ce que mes six champs aient été parfaitement fumés et engraisés.

—Mais, dis-je, pour engraisser quinze arpents de terre par année, il doit falloir un temps et un travail considérables ?

—Certainement, répondit-il ; mais c'est pour le cultivateur une question de vie ou de mort. Je déplore chaque jour la coupable insouciance d'un certain nombre d'entre nous qui laissent leur fumier se perdre devant leurs granges ou leurs étables. Ils ne comprennent pas que pour le cultivateur, le fumier c'est de l'or.

“ Depuis que j'ai pu constater par mes propres calculs toute la valeur du fumier, ne craignez pas que j'en laisse perdre une parcelle ; au contraire, j'en recueille par tous les moyens possibles.”

Tout en parlant ainsi, nous avons passé le champ de foin d'où s'exhalait une senteur des plus agréables, et nous étions arrivés aux pâturages.

On y voyait quinze belles vaches, les unes de la race Ayrshire, d'autres de race canadienne, avec une demi-douzaine de génisses et un superbe taureau. On y voyait aussi quatre chevaux, un poulain et une trentaine de moutons.

“ Chacune de ces vaches, me dit Jean Rivard, donne en moyenne trois gallons de lait par jour. J'ai soin qu'elles aient toujours une nourriture abondante, car les vaches rendent à proportion de ce qu'on leur donne.”

Quelques-unes des vaches étaient couchées à l'ombre d'un grand orme, d'autres buvaient à une source qui coulait près de là. Quelques-unes des génisses s'approchèrent sans timidité de Jean Rivard, et nous regardèrent avec leurs grands yeux.

“ J'attache une grande importance à mes vaches, me dit Jean Rivard, car elles sont une des principales sources de la richesse du cultivateur. Je n'ai jamais pu m'expliquer l'indifférence d'un grand nombre d'entre nous pour cet utile quadrupède qu'on pourrait, à si juste titre, appeler l'ami de la famille. Le cheval est en quelque sorte l'enfant gâté du cultivateur ; on ne lui ménage ni le foin ni l'avoine, on l'étrille, on le nettoye tous les jours, tandis que la pauvre vache ne reçoit en hiver qu'une maigre ration de mauvaise paille, manque souvent d'eau, ne respire qu'un air empesté, couche le plus souvent dans son fumier, et porte sa même toilette, sale et crottée, d'un bout de l'année à l'autre. Pour ma part, je tiens à ne pas me rendre coupable d'ingratitude envers cet animal bienfaisant. Je lui prodigue tous mes soins. Lorsque mes vaches sont à l'étable, leur litière est renouvelée chaque jour ; je leur donne fréquemment du foin, et des rations de carottes, betteraves, navets et autres légumes qu'elles affectionnent singulièrement. J'en suis récompensé par le lait qu'elles donnent en retour et par leur état constant de santé. Je n'ai jamais eu la douleur de les faire lever à la fin de l'hiver, ce qui ne peut manquer d'être le cas, lorsqu'elles souffrent de faim ou de soif,

ou qu'elles respirent l'air corrompu d'une étable mal aérée.

“ Quant à mes moutons, qui, comme vous voyez, appartiennent tous à la race South Down, je leur fais brouter les pâturages qu'ont déjà broutés mes autres animaux, car les moutons trouvent leur nourriture partout ; et durant l'hiver, je les enferme dans ma grange. Quoiqu'ils n'y soient pas chaudement, ils ne s'en trouvent pas plus mal ; ils préfèrent le bon air à la chaleur. Je leur distribue de la paille en abondance et de temps à autre du foin et des légumes. Ils ne me donnent pas moins de cinq à six livres de laine chacun. J'enferme le bélier pendant un certain temps, afin que les agneaux ne viennent au monde que vers les beaux jours du printemps. Il est rare que j'en perde un seul.”

Tout en parlant ainsi, nous marchions toujours et nous arrivions au bord de la forêt.

“ Si nous en avons le temps, me dit mon hôte, je vous conduirais à ma sucrerie. J'ai à peu près quinze arpents de forêt, où je trouve tout le bois nécessaire pour le chauffage et les autres besoins de l'exploitation. J'affectionne beaucoup cette partie de ma propriété, et je prends des mesures pour qu'elle n'aille pas se détériorant. Je crois qu'on peut trouver dans ces quinze arpents presque toutes les différentes espèces de bois du Canada.

Quels arbres magnifiques ! m'écriai-je.

—Oui, dit-il, ce sont les plaines, les érables et les merisiers qui dominant, mais il y a aussi des ormes,

des hêtres, des bouleaux. Cette *talle* d'arbres que vous voyez tout-à-fait au bout, et qui s'élève si haut, ce sont des pins. Je n'ai que cela.

Je surveille avec beaucoup de soin la coupe de mes bois. On ne fait pas assez d'attention parmi nous à cette partie de l'économie rurale. Le gouvernement devrait aussi s'occuper plus qu'il ne fait de l'aménagement des forêts. Nos bois constituent une des principales parties de la fortune publique, et on ne devrait pas laisser l'exploitation s'en faire sans règles, sans économie, sans nul souci de l'avenir.

J'ai souvent songé que si notre gouvernement s'intéressait autant au bien-être, à la prospérité des habitants du pays qu'un bon père de famille s'intéresse au sort de ses enfants, au lieu de concéder à de pauvres colons des lots qui ne produiront jamais rien malgré tous leurs efforts, il laisserait ces terrains en forêts pour en tirer le meilleur parti possible. Il y a cruauté à laisser le pauvre colon épuiser ainsi son énergie et sa santé sur un sol ingrat.

Après quelques instants de repos, nous repartîmes pour la maison.

Mon hôte me parla beaucoup des fossés et des rigoles qui sillonnaient sa terre en tous sens, des clôtures qui entouraient ses champs, des dépenses et du travail que tout cela occasionnait et des avantages qu'il en retirait.

Je ne pus m'empêcher, en admirant la richesse et la beauté des moissons, de remarquer l'absence presque complète de mauvaises herbes. J'appris que

cela était dû principalement aux labours profonds pratiqués pour enfouir les engrais.

A notre retour, nous visitâmes successivement tous les bâtiments de la ferme, à commencer par l'étable et l'écurie. Pas le moindre mauvais air ne s'y faisait sentir. Au contraire, comme me l'avait déjà dit mon hôte, ces deux appartements étaient parfaitement aérés, et tenus dans la plus grande propreté. D'après la manière dont le pavé était disposé, aucune parcelle de fumier, aucune goutte d'urine n'y étaient perdues. Cette dernière s'écoulait d'elle-même dans un réservoir pratiqué à cet effet.

Nous passâmes dans la porcherie où se vautraient six beaux cochons de la race Berkshire.

Il y a longtemps, dit Jean Rivard, que je me suis défait de notre petite race de porcs canadiens qui dépensent plus qu'ils ne valent. Ces cochons que vous voyez donnent deux fois autant de viande et s'engraissent plus facilement. Nous les nourrissons des rebuts de la cuisine et de la laiterie, de son détrempé, de patates, de carottes et autres légumes.

Quant à ces poules qui caquettent en se promenant autour de nous, ce sont ma femme et mes enfants qui en prennent soin, qui les nourrissent, les surveillent, ramassent les œufs et les vendent aux marchands. Ma femme, qui depuis longtemps sait tenir registre de ses dépenses et de ses recettes, prétend qu'elle fait d'excellentes affaires avec ses poules. Elle a feuilleté tous mes ou-

vrages d'agriculture pour y lire ce qui concerne les soins de la basse-cour, et elle fait son profit des renseignements qu'elle a recueillis. Elle en sait beaucoup plus long que moi sur ce chapitre. Ce qui est certain, c'est qu'elle trouve moyen de faire pondre ses poules jusqu'en plein cœur d'hiver. Les œufs qu'elle met couver ne manquent jamais d'éclore à temps et les poussins sont forts et vigoureux. Il faut voir avec quelle sollicitude elle leur distribue la nourriture, tant qu'ils sont trop petits pour la chercher eux-mêmes. Elle est d'ailleurs tellement populaire chez toute la gente ailée, qu'elle ne peut sortir de la maison sans être entourée d'un certain nombre de ces intéressants bipèdes.

—Vous les laissez errer ainsi à l'aventure ?

—Je les ai laissés jusqu'aujourd'hui, mais je ne promets pas de continuer ainsi indéfiniment. Ils commettent beaucoup de dégâts dans le jardin et dans les champs de grains des environs. Louise prétend que la liberté leur est favorable. Malgré cela, je finirai probablement, si leur nombre augmente, par leur construire un poulailler.

Nous avons aussi quelques dindons, et un petit nombre d'oies et de canards qui trouvent leur vie au bord de la rivière.

## CHAPITRE XXIII

## LE JARDIN.

Il ne nous reste plus qu'à visiter le jardin, me dit Jean Rivard ; et quoique ce ne soit qu'un potager ordinaire, bien inférieur à ceux que vous avez dans le voisinage des villes, je veux vous le faire voir, parce qu'il est presque entièrement l'ouvrage de ma femme.

En effet, nous aperçûmes madame Rivard, coiffée d'un chapeau de paille à large bord, occupée à sarcler un carré de légumes. Deux ou trois des enfants jouaient dans les allées, et couraient après les papillons.

L'un d'eux, en nous voyant, vint m'offrir un joli bouquet.

Je fus présenté à madame Rivard que je n'avais pas encore vue. Elle nous fit avec beaucoup de grâce les honneurs de son petit domaine.

Le jardin pouvait avoir un arpent d'étendue. Il était séparé du chemin par une haie vive et les érables qui bordaient la route. Au nord se trouvait une belle rangée de hauts arbres fruitiers, et au sud,

d'autres arbres à tiges moins élevées, tels que seneliens, gadeliers, groseilliers, framboisiers, etc.

Les plates-bandes étaient consacrées aux fleurs : roses, œillets, giroflées, violettes, chèvrefeuilles, pois de senteur, capucines, belles de nuit, tulipes, balsamines, etc. Toutes ces fleurs étaient disposées de manière à présenter une grande variété de formes et de couleurs. Le tout offrait un coup-d'œil ravissant.

La saison ne permettait pas encore de juger de la richesse du potager ; mais je pus remarquer aisément la propreté des allées et le bon entretien des carrés ensemencés.

Je fus invité à cueillir en passant sur une des plates-bandes quelques fraises que je trouvai d'un goût délicieux.

Quand je vous ai dit tout-à-l'heure, remarqua Jean Rivard, que ce jardin était l'œuvre de ma femme, j'aurais dû en excepter pourtant le labourage et le bêchage qui m'échouent en partage. J'aurais dû en excepter aussi la plantation, la taille et la greffe des arbres fruitiers que vous voyez, et qui sont exclusivement mon ouvrage. Je pourrai dire en mourant comme le vieillard de la fable :

Mes arrières-neveux me devront cet ombrage.

Voyez ces deux pommiers qui depuis plusieurs années nous rapportent plus de pommes qu'il ne nous en faut. C'est moi qui, en les taillant, leur ai donné la forme élégante que vous leur voyez. Nos pruniers

nous fournissent les meilleurs fruits qui se récoltent en Canada, et si vous passez dans quelque temps, nous vous ferons goûter d'excellentes cerises de France ; nous avons aussi des cerises à grappes. Vous voyez, en outre, des noyers, des pommeliers, des noisetiers, etc. J'ai été obligé d'étudier seul, dans mes livres, les moyens d'entretenir et d'améliorer tous ces différents arbres, et en particulier la greffe et la taille, et je crois que je ne m'en tire pas trop mal, tout en avouant volontiers que je suis loin encore d'être le parfait jardinier.

Rendu au fond du jardin, je fus surpris d'apercevoir plusieurs ruches d'abeilles :

—Voilà de petites maisons, me dit mon hôte, qui m'ont procuré beaucoup de jouissances. Il y a plusieurs années que je cultive les mouches à miel. Ces charmants petits insectes sont si laborieux, si industrieux, que leur entretien est moins un travail qu'un agrément. Il m'a suffi de semer dans les environs, sur le bord des chemins et des fossés, quelques-unes des plantes qui servent à la composition de leur miel ; elles butinent là tout le jour, et sur les fleurs du jardin, sans que personne ne les dérange. Je prends souvent plaisir à les voir travailler : c'est bien avec raison qu'on les propose comme des modèles d'ordre, d'industrie et d'activité. N'est-ce pas admirable de les voir tirer du sein de plantes, qui sans cela seraient inutiles, ce suc délicieux qui sert à la nourriture de l'homme ? Nous recueillons beaucoup de miel depuis quelques années, et nous en sommes

très-friands, principalement les enfants ; c'est une nourriture agréable, dont nous faisons un grand usage dans les maladies, surtout comme boisson adoucissante et rafraîchissante. Les gâteaux de cire que construisent les abeilles avec une perfection que l'homme le plus habile ne pourrait égaler, ne nous sont pas non plus inutiles. Mais n'y aurait-il que l'intérêt que je prends à considérer les travaux intelligents de ces petits êtres, à observer leurs mœurs, leur conduite admirable, et tout ce qui se passe dans l'intérieur de leurs demeures, que je me trouverais amplement récompensé du soin qu'elles exigent.

Madame Rivard revint avec nous à la maison, suivie de ses enfants qui gambadaient autour d'elle.

En dépit des objections de sa femme, Jean Rivard me fit entrer dans la laiterie.

C'était un petit bâtiment en pierre assez spacieux, ombragé de toutes parts par le feuillage des arbres et entièrement à couvert des rayons du soleil. L'intérieur était parfaitement frais, quoique suffisamment aéré. Je fus frappé, en y entrant, de l'air de propreté qui y régnait. Le parquet ou plancher de bas, les tablettes sur lesquelles étaient déposées des centaines de terrines remplies d'un lait crémeux, tout, jusqu'à l'extérieur des tinettes pleines de beurre, offrait à l'œil cette teinte jaune du bois sur lequel vient de passer la main de la blanchisseuse. Grâce à la fraîcheur de l'appartement, on n'y voyait ni mouche, ni insecte d'aucune espèce.

## CHAPITRE XXIV

## UN DINER EN FAMILLE.

J'étais émerveillé de tout ce que j'avais vu. La ferme de Jean Rivard, qu'il me serait impossible de décrire dans tous ses détails, me parut constituer une véritable ferme-modèle. Mais quoique sur pied depuis plus de quatre heures, je ne sentais cependant aucune fatigue, et après quelques minutes de repos pendant lesquels mon hôte s'empessa de donner quelques ordres, nous nous disposions à partir pour faire le tour du village, et en particulier pour visiter monsieur le curé Doucet, l'ami intime de Jean Rivard, et l'un des fondateurs de la localité—lorsque nous entendîmes sonner *l'Angelus*.

Peu de temps après, nous fumes invités à nous mettre à table.

Quatre des enfants s'approchèrent en même temps que nous ; les deux aînés pouvaient avoir de dix à douze ans.

La table était couverte de mets, viandes, légumes, confitures, crème, sirop, etc. Mais à part le sel et le poivre, tout provenait de la ferme de Jean Rivard.

Le repas fut servi sans le moindre embarras, et sans qu'il y parût. Madame Rivard veillait à tout avec une intelligence parfaite.

Je ne pus m'empêcher d'admirer l'air de décence, de savoir-vivre des jeunes enfants qui prenaient part au dîner. Dans le cours de la conversation, je pris occasion de demander à mon hôte s'il n'avait pas intention d'envoyer bientôt son jeune fils au collège et sa jeune fille au couvent ?

C'est là une question, me répondit-il, que je cherche à résoudre depuis plus de deux ans, et sur laquelle je ne me sens pas encore suffisamment éclairé. Elle est à mes yeux aussi sérieuse que celle du mariage ou du choix d'un état. Je ne finirais plus si je vous rapportais tous les combats que je me suis livrés à ce sujet. Je suis parfaitement au fait des avantages et des désavantages de la vie de collège, et c'est précisément ce qui cause mon embarras.

En supposant que je mette Louis au collège, voici ce qui peut arriver : j'ai d'abord dix chances contre une qu'il ne terminera pas son cours d'études ; dans ma classe, nous étions vingt-cinq en éléments ; pas un seul ne s'est rendu jusqu'en philosophie. Louis sortira au bout d'un an, de deux, de trois, peut-être de cinq : qu'aura-t-il appris ? à décliner *rosa, rosæ*, à faire des thèmes et des versions, à réciter par cœur des vers d'Homère ou de Virgile, à composer même des vers latins, et à traduire quelques passages des auteurs grecs : à quoi tout cela lui servira-t-il ? Il est vrai

que s'il n'a pas perdu son temps, il aura aussi appris à parler et écrire sa langue, et les premières notions de l'histoire, de la géographie et de l'arithmétique ; sa raison se sera développée graduellement, ce qui n'est pas peu de chose. Mais d'un autre côté, l'oisiveté complète du corps pendant ces cinq années lui aura peut-être inspiré une horreur invincible pour le travail des bras ; il ne voudra pas cultiver ; peut-être même croira-t-il cette occupation indigne d'un homme qui a étudié les langues mortes et les belles-lettres. Dans ce cas, que pourrai-je faire de lui ?

D'un autre côté, s'il termine ses études, et qu'il veuille embrasser une des trois professions qui sont le partage de nos lauréats, il a encore dix chances contre une de ne pas réussir et de mener une vie misérable. Les lettres de ce pauvre Charmenil m'ont effrayé.

Voici donc en peu de mots ce à quoi je me suis arrêté :

Je laisserai Louis suivre encore quelque temps le lycée de Rivardville, en même temps que je lui inculquerai les connaissances les plus nécessaires au cultivateur. Il sait déjà passablement le français ; il sait assez de calcul pour m'aider à tenir les comptes de la ferme. Je le fais de temps à autre écrire à la dictée dans mon journal. J'ai, en outre, dans ma bibliothèque d'excellents ouvrages historiques et géographiques, nous les lisons ensemble en nous aidant de cartes ; il paraît prendre goût à ces lectures, et comme il a beaucoup de mémoire il fait des progrès rapides. Mais ce que je prends le plus de plaisir à

lui enseigner, c'est ce qu'on peut appeler les connaissances purement pratiques. Voici mon système. Louis est presque constamment avec moi, lorsqu'il n'est pas à l'école ou qu'il ne s'amuse pas avec ses petits camarades. Il me suit partout, et nous nous interrogeons sans cesse. Quelle est la longueur, la circonférence, le diamètre de cet arbre ? Combien pèse cet objet ? Quel est le nom de cette plante ? A quoi peut servir ce bois-là ? Quel est cet oiseau ? Et mille autres questions semblables. De cette manière, son intelligence se développe, sa mémoire s'exerce, en même temps que son esprit acquiert des connaissances indispensables. Je l'ai initié ainsi, sans le fatiguer, sans l'ennuyer, le moins du monde, aux éléments de l'agriculture et des connaissances les plus usuelles. Jusqu'à présent, je suis très-satisfait du résultat de mon système.

Si cependant je m'aperçois plus tard que Louis possède des talents au-dessus du commun, et s'il désire beaucoup lui-même faire un cours régulier d'études, je me déciderai peut-être à le mettre au collège.

Quant à notre fille, j'ai laissé sa mère décider ce qu'elle en ferait. Elle n'a pas encore onze ans ; mais nous sommes à peu près déterminés de ne pas la mettre au couvent. Si elle était exposée au milieu de nous à recevoir de mauvais exemples, à prendre de mauvaises habitudes, si sa mère était une dame du grand monde, qui recevrait une nombreuse société et passerait une partie de son temps dans les

bals et les soirées, n'ayant ni le temps ni la volonté de veiller à l'éducation de sa fille, je comprendrais l'importance de l'éloigner de la maison, et de la confier à ces femmes pieuses qui ont renoncé à tous les plaisirs mondains pour se consacrer à l'instruction et au bonheur des jeunes personnes ; je serais sûr qu'elle serait là à l'abri de tout danger. Mais, grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi. Nous sommes, sa mère et moi, en état de former nos enfants tels que nous les voulons. Louise assiste presque toujours aux leçons que je donne à Louis ; pour ce qui est de la lecture et de l'écriture, elle est aussi avancée que lui, ayant fréquenté, depuis plus de trois ans, l'excellente école de filles que nous avons dans le village. Elle a aussi appris à cette école une chose que je suis loin de dédaigner ; je veux parler du maintien, de la bonne tenue ; elle a dû pratiquer certains exercices gymnastiques qui ont développé ses forces ; elle a été façonnée à une démarche moins lourde, moins masculine ; et sans être de ces espèces de poupées, dont la taille est emprisonnée dans un corset, et qui n'ont d'autre talent que celui de minauder et poser gracieusement, elle a contracté des manières aisées et qui ne manquent pas d'élégance. Je vous avoue franchement que cela ne me déplaît pas, d'autant plus qu'il y a chez Louise absence complète d'affectation. Mais en cela comme en tout le reste, je veille à ce qu'elle ne dépasse pas la limite prescrite par le bon goût et les convenances.

Pour ce qui est de son instruction religieuse, sa

mère s'en charge exclusivement, et elle est en état de bien s'acquitter de ce devoir. Elle la met pareillement au fait, par degré et sans la fatiguer moralement ni physiquement, de tout ce que doit savoir une bonne maîtresse de maison ; dans peu d'années Louise saura confectionner tous ses objets de toilette, sans l'assistance d'une modiste, elle saura raccommoder, rapiéceter, ravauder, tricoter ; elle saura faire la cuisine et tenir la maison avec ordre et propreté. Avec de pareilles habitudes, et les autres qualités qui, j'espère, ne manqueront pas, elle trouvera facilement un mari, quand l'âge le permettra ; beaucoup plus facilement, à mon avis, que si elle eût passé plusieurs années au couvent, apprenant à broder, dessiner, faire de la musique et chanter, ce qui peut bien avoir son agrément dans la vie, mais ne sert guère en ménage. Les jeunes gens de bon sens qui cherchent une femme s'effrayent avec raison de tant de talents inutiles, et laissent les belles musiciennes faire de la musique leur vie durant.

Cette éducation trop relevée ne convient pas à nos campagnes, je devrais peut-être dire à notre jeune pays. Dans nos grandes villes mêmes, combien de jolies demoiselles restent forcément dans le célibat, faute d'avoir reçu une éducation plus solide, plus rationnelle ? Lorsqu'une jeune fille n'a pas de dot, n'est-il pas juste qu'elle compense cette lacune par des qualités solides et des talents utiles ?

J'aime la musique à la folie, et si Louise avait montré un grand talent pour cet art, je me serais pro-

blement décidé à faire l'achat d'un piano ; mais j'ai pu me convaincre qu'elle n'avait pour cela aucune aptitude particulière, et je n'ai pas voulu lui faire perdre un temps précieux à apprendre une chose qu'elle oublierait quelques mois après son mariage.

Mais je parle toujours, et je ne m'aperçois pas que vous n'avez rien à boire. Tenez, voici du vin que je tiens en réserve pour les grandes occasions, dit-il, en me passant une carafe de Xérès. Je n'ai jamais eu de boisson dans ma cave avant d'être élu membre du parlement ; les visites que j'ai reçues de temps à autre, depuis cette époque, m'ont engagé à m'en pourvoir ; c'est encore, ajouta-t-il en riant, un des vices que j'ai contractés pendant ma courte carrière parlementaire. Dans les circonstances ordinaires, ma femme nous sert un vin de gadelle qu'elle fait elle-même et qui est généralement trouvé excellent.

Je goûtai de ce vin que je trouvai en effet préférable à la plupart des prétendus vins de Porto qu'on nous détaille dans nos villes.

# LE FOYER CANADIEN

RECUEIL publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de LITTÉRATEURS CANADIENS, sous la direction de MM. l'abbé J. B. A. Ferland, L. J. C. Fiset, A. Gérin-Lajoie, l'abbé H. R. Casgrain et F. A. H. LaRue.

**Prix de l'abonnement: Une Piastre par an, payable d'avance.**  
L'abonnement date du 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année.

Tout souscripteur au *Foyer* reçoit, en s'abonnant, le volume de prime et les livraisons déjà publiées.

On peut aussi se procurer—

Le 1<sup>er</sup> Vol. de *La Littérature Canadienne* et le  
*Foyer Canadien* de 1863, pour..... \$1 00

Les *Notes sur les Registres de Notre-Dame de*  
*Québec*, par M. l'abbé J. B. A. Ferland, pour. 0 25

## AGENTS DU FOYER CANADIEN:

Québec: MM. T. H. Hardy et E. Matte, Libraires, Haute-Ville.	Trois-Rivières: M. Dufresne.
Montréal: MM. Fabré et Gravel.	St. Hyacinthe: M. A. Kéroack, Libraire.
St. Jean et les Etats-Unis: M. Joseph L'Ecuyer, St. Jean.	Sorel: M. A. Benoit.
	Belœil: M. Ch. Blanchard.

Ottawa: M. Turgeon.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement, par lettre (enregistrée et affranchie) " Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

Nous attirons aussi l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant la somme de neuf piastres a droit à dix abonnements.

Le volume de prime est expédié franc de port. Mais le prix du port du *Foyer Canadien* est à la charge de l'abonné.